

# Meys

Bulletin municipal  
Décembre 2022



La Fête de la Batteuse



Édito 3

**Vie municipale**

Personnel communal 4

**Commissions communales**

Communication 6  
 Écoquartier 7  
 Bâtiments et équipements 8  
 Voirie 13  
 Ordures ménagères 14  
 CCAS 15  
 Fleurissement 16  
 Urbanisme 17  
 Commerce et économie 18  
 Enfance et jeunesse 19

**Associations**

Liste des associations de Meys 21  
 Association de la cantine "Les P'tits Marmitons" 22  
 Sou des Écoles 22  
 Meysristème 24  
 Les Co'Meys'diens 24  
 Pompiers Haute-Rivoire / Meys 25  
 Histoire et Patrimoine de Meys 26  
 Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais 27  
 Société de chasse communale de Meys 28  
 Journée retrouvailles de la Classe en 0 29  
 Club de l'Amitié 30  
 Football Club Meys Grézieu 32  
 Comité de la Batteuse 34  
 Bibliothèque municipale 36  
 FNACA 36

**Associations et services du territoire**

Informations intercommunales 38  
 La Fabrik 44  
 Jardin d'Avenir 46  
 Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2022 47  
 Guide CEPOS - Communes à Energie POSitive 47  
 Parc Éco Habitat - La rénovation de votre habitat 48  
 Communauté de Communes des Monts du Lyonnais 49  
 La Marque Le Lyonnais 51  
 Fédération OSER 51  
 Le Groupement des 4 Cantons 52  
 Réseau Com'Monly 53  
 Le Rugby Des Monts 54

**État civil** 55

Pages centrales :

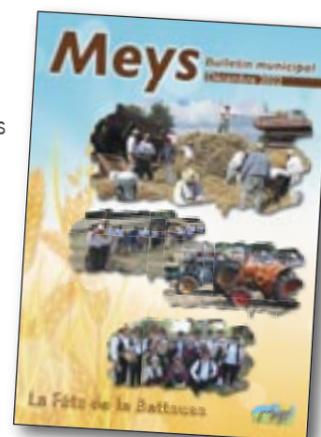
A votre service

Calendrier des manifestations

sur la commune de Meys

Déchèteries

Tarifs de location des salles de Meys



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président  
Chrystèle GOY, Valérie GARNIER

Conception et impression :

Imprimerie EGF &amp; CIM - 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76

E-mail : contact@imprimerie-egf.fr - Site : www.imprimerie-egf.fr

Ce bulletin est imprimé sur papier certifié PEFC.

**Mairie de Meys**

Tél. 04.74.26.60.55 - Fax : 04.74.26.64.61

Courriel : mairie.meys@cc-mdl.fr

Site internet : www.meys.fr

**Attention nouveaux horaires d'ouverture :**

Lundi après-midi de 14h à 18h

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h

Ces jours et ces horaires peuvent être modifiés en cours d'année.

Pour tout renseignement, écrire un message à : mairie.meys@cc-mdl.fr

**POUR INFO****Information concernant les propriétaires****Les impôts locaux vont augmenter de minimum 7,5% en 2023 suite à la revalorisation des bases prévue par l'État.**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après 2 années exceptionnelles marquées par des crises sanitaires à répétition, nous voilà plongés en 2022 dans un monde incontrôlable avec des conséquences terribles et qui risquent de perdurer.

Il est terminé le temps de l'insouciance des années 70. Nous sommes plongés dans une ère bien triste où l'espoir de jours meilleurs s'amenuise au fil du temps.

Avec une guerre fratricide, injuste et barbare à nos portes, dont les conséquences nous imposent aujourd'hui une crise de l'énergie, incompréhensible et stupide, dont nous ne sommes pas à l'abri, même dans notre petit village tranquille.

Je sais que vous avez tous des pensées altruistes et généreuses pour tous ces Ukrainiens, martyrs de la folie d'un despote inconscient et irresponsable. Sur la commune nous accueillons une famille d'Ukrainiens déplacés qui n'aspirent qu'à retourner dans leur pays pacifié. Nous faisons notre possible pour leur apporter une vie meilleure que leurs compatriotes. Malgré nos efforts et ceux de la famille ALVERGNAS qui les a recueillis en premier lieu avec une générosité sans nom, leurs conditions de vie et leur moral ne sont pas à envier.

Et puis nous avons connu les affres du dérèglement climatique, avec une sécheresse très importante, qui se produira maintenant, je le pense, chaque année. J'en profite pour vous demander de respecter strictement les consignes préfectorales, alors que certains, comme c'est le cas pour chaque crise, ne pensent qu'à eux et ne respectent pas les autres. Ce fut le cas cet été où certains, peu nombreux certes, se sont appropriés l'eau (du lavoir en l'occurrence), ce bien si précieux et qui ne peut pas être que l'apanage de certains individualistes, c'est injuste.

Vous retrouverez dans ces pages de votre bulletin municipal, comme chaque année, un condensé des informations concernant l'année 2022 ainsi que les perspectives pour 2023.

Je remercie tous ceux qui œuvrent pour le bien communautaire de notre village. Je remercie les associations qui font vivre notre communauté, je félicite ceux qui travaillent sur notre commune et les chefs d'entreprise et je remercie vivement tous ceux, altruistes, qui se préoccupent du bien-être et du bonheur de leurs voisins, de nos concitoyens, des autres !

Je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, vœux de santé, de joie et de bonheur.

Le Maire  
Philippe GARNIER

INVITATION

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal  
invitent tous les Meysards à la **présentation des vœux :****le dimanche 15 janvier 2023 à 10h30**

à la salle des fêtes.

Cette manifestation sera suivie du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

### Personnel communal

#### De grands changements au niveau du personnel communal cette fin d'année et pour 2023.

Tout d'abord, suite à une restructuration de l'organisation scolaire, due à une diminution des effectifs à l'école publique, nous n'avons plus qu'une seule classe de maternelle. C'est pourquoi Gladie RADIX a muté sur l'école de Vaugneray en septembre et que nous n'avons plus que Ghyslaine RABANY comme ATSEM à l'école.

Ghyslaine accompagne la maîtresse de maternelle durant tout le temps scolaire et se retrouve seule pour gérer une partie du ménage et le périscolaire.



Ghyslaine RABANY

Je la remercie pour son implication toujours aussi efficace.

Devant le nombre croissant d'enfants bénéficiaires de la garderie, elle ne peut faire face, seule, à cette tâche compliquée les après-midi principalement, de 16h15 à 17h30. C'est pourquoi nous avons fait appel à la population pour venir en aide une fois par jour, de 16h15 à 17h15, pendant les jours scolaires, pour assister Ghyslaine, uniquement sur la surveillance de nos enfants, pour assurer le périscolaire dans les meilleures conditions de sécurité. Malheureusement, à part 3 personnes retraitées ou en disponibilité, vous n'avez pas répondu favorablement à notre appel. Encore une preuve de l'individualisme qui est le mal de notre siècle. On veut toujours plus de services, toujours plus performants, on en demande toujours plus aux élus, mais quand il s'agit de s'investir pour les autres ce sont toujours les mêmes qui s'y "collent".

Pourtant il ne s'agit que de se mobiliser pour 1 heure de temps, de temps en temps, à partager avec le plus grand nombre de volontaires.

Quel dommage que vous soyez toujours en attente de plus de services et que vous ne soyez pas capables de donner un tout petit peu de votre temps, certes si précieux, pour la collectivité. Quant aux quelques, mais rares, parents d'élèves frieux et virulents, qui remettent en cause l'intégrité des personnes volontaires, je n'ai qu'une chose à leur dire : venez donc vous impliquer personnellement, on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même ! Concernant le ménage, en complément de Ghyslaine, nous faisons appel à la société ECONETT de Souzy. Ce n'est pas la panacée et cela représente un coût, mais faute de grives on mange des merles. Je remercie les enseignantes et madame la directrice de l'école pour leur patience et leur bienveillance. Nous avons la chance sur la commune de Meys d'avoir une équipe académique qui fait son possible pour entretenir de très bonnes relations avec la municipalité et qui comprend toutes nos contraintes. Ce n'est pas le cas dans toutes les écoles. Je les remercie vivement pour la qualité de leur enseignement et leur compréhension.

Pour les **services techniques**, pas de changement, c'est toujours Franck CHILLET à temps plein et Philippe RONZON à 3/5<sup>e</sup> qui sont fidèles au poste pour assurer l'entretien et la bonne tenue de la commune.



Franck CHILLET



Philippe RONZON

Ils sont parfois confrontés à l'irrespect et la méchanceté de quelques individus malotrus et sans éducation, locataires et donc exonérés d'impôts locaux (merci monsieur le président pour cette décision irréfléchie qui détache complètement la

responsabilité des locataires vis-à-vis de leur commune et qui reporte le poids des impôts sur les propriétaires), mais nos employés municipaux savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de la municipalité et de moi-même sans défection. Je les remercie pour leur travail et leur implication malgré des conditions de travail parfois difficiles. Je suis très satisfait de cette équipe, en place depuis 2016.

Le travail, le professionnalisme et le bon esprit sont les maîtres-mots, ce qui nous change des années passées.

Pour la **cantine**, Odile DUPUY est toujours en poste, pilier de nos employés communaux, pour apporter son savoir-faire et sa disponibilité. Je la remercie de sa constance, de sa gentillesse et de son implication auprès de nos enfants. Merci Odile.



Odile DUPUY



Colette COUTURIER



Véronique MILAN

C'est au niveau de la **section administrative** que le changement s'avère le plus important pour 2023. En effet, le personnel administratif était jusqu'alors du personnel de la Communauté de Communes délégué sur la mairie. Nous n'avons, depuis 2001, aucune maîtrise du recrutement et de la gestion du personnel. Il s'avère, pour des raisons de mise en conformité avec la loi, que la commune reprend sa compétence administrative fin 2022.

Aussi nous avons procédé à l'**embauche d'Aza MURADYAN** au poste de secrétaire comptable et qui est présente tous les vendredis, à l'**embauche de Florence**



Florence DEL BRAVO



Aza MURADYAN

**DEL BRAVO** au poste de secrétaire affectée à l'urbanisme et à l'accueil du public en cas de besoin de renfort et qui est présente le lundi. Nous avons également recruté **une secrétaire titulaire** sur les 5 jours de la semaine, Audrey DIDIER, secrétaire de mairie confirmée, au grade de

rédacteur territorial, qui débutera fin mars 2023, en remplacement de Sandra CHER-BLANC qui est mutée sur une autre commune du département.

Nous remercions Sandra pour ses bons et loyaux services rendus à la commune depuis 2016. Elle n'a pas ménagé ses efforts pour assurer la bonne tenue du secrétariat, malgré les mauvais jours du covid et du télétravail qui lui a été imposé. Je la remercie personnellement pour sa bonne humeur en toute circonstance, sa gentillesse et son attachement et à la bienveillance dont elle a fait preuve auprès des élus et des habitants.

Je lui souhaite beaucoup de bonheur et une belle évolution de carrière dans ses nouvelles fonctions. Je souhaite aussi qu'elle conserve une petite pensée pour Meys comme nous en garderons une d'elle.

*Je souhaite à tous nos employés communaux mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la nouvelle année.*

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

### POUR INFO

#### Abattage des arbres

**La commune a réalisé son PLU en 2014.** S'appuyant sur sa volonté de réduire les gaz à effet de serre, objectif du TEPOS intercommunal pour s'adapter au changement climatique qui ravage nos cultures, qui diminue nos capacités futures de production laitière, qui nous laisse entrevoir un avenir très sombre, **les élus ont écrit, dans ce document d'urbanisme, des mesures de protection.** C'est ainsi qu'un certain nombre d'arbres isolés, de petits bois et de haies ont été repérés en espaces boisés classés et arbres remarquables.

Cette écriture impose aux propriétaires d'espaces boisés classés, d'arbres remarquables ou de haies à **déposer en mairie une déclaration préalable pour toute volonté d'abattage et de remplacer les éléments détruits par des replantations à l'identique.** Le non-respect de cette obligation, **constatée par internet par les services de l'État, ou sur place**, est soumis aux sanctions prévues par la loi.

Il est rappelé que l'abattage, s'il est autorisé, ne donne pas le droit au brûlage. **Le brûlage des déchets végétaux à l'air libre est strictement interdit** et est également soumis aux sanctions prévues par la loi. À noter que cette loi va se renforcer. Merci.

**MACHINES AGRICOLES  
EQUIPEMENT DE TRAITE**  
**SAS AGRI PLÉVY**  
4, place du Gaboudin  
Le Bourg - 69610 GRÉZIEU-LE-MARCHÉ  
Tél. 04 78 48 41 05  
Email : contact@agriplevy.fr

**Groupama**  
**VOTRE AGENCE À  
SAINT-SYMPHORIEN S/COISE**  
153 RUE DU MARCHÉ . TÉL. 09 74 50 32 08\*

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE - Casse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne  
50 rue de Saint-Cyr 69231 Lyon cedex 09 - 779 838 346 RCS Lyon. \*Prix d'un appel local à partir d'un fixe

**SAS DUPEUBLE**  
Scierie - Emballages  
**ZA La Gagère**  
69610 MEYS  
**Tél. 04 74 26 60 57**  
scierie.dupeuble@hotmail.fr

### Communication

#### Votre correspondant local de presse

Vous avez une information à faire passer, une activité à annoncer, un retour d'événement à partager ?

Particuliers, professionnels, école, paroisse, commune, associations, votre correspondant local **Olivier SOVIGNET** se tient gracieusement à votre disposition.



N'hésitez plus, faites-lui parvenir vos informations ! Visibilité garantie tous les jeudis dans les pages du journal "Le Pays" !

E-mail : [meys.pays@gmail.com](mailto:meys.pays@gmail.com)  
Tél. 06.71.72.82.62

**Boucherie Charcuterie Traiteur GEAY**  
du goût et de la saveur

109 Place du Plâtre  
69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET

04 78 64 55 08  
boucherie.charcuterie.geay@live.fr  
Du lundi au vendredi 7h30-12h30 / 15h-19h  
Samedi 7h30-12h30 / 15h-18h30  
Dimanche 7h30-12h • Fermé le mardi

#### Département du Rhône

**LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS**

Le Département est compétent dans 4 grands domaines d'actions - Solidarités, Éducation et attractivité, Politiques territoriales, Finances, Ressources et Développement durable - regroupant 12 politiques publiques, pour un budget global de 60,12 M€ (2022).

Le Rhône en chiffres :

- 52 collèges, 2M de repas/an
- 17 Maisons Familiales Rurales
- 3 600 km de sentiers balisés, 46 espaces naturels sensibles
- 1 musée, 80 000 visiteurs/an
- 2 médiathèques, 154 bibliothèques territoriales
- 249 M€/an dédiés aux solidarités, 40 000 prestations sociales/an
- 82 établissements d'accueil pour les seniors
- 36 établissements d'accueil du jeune enfant, 40 micro-crèches
- 4 M€/an de dotation au monde agricole
- 2 872 km de routes départementales, 1 700 ouvrages d'art
- 270 000 logements et locaux pris en service par le haut débit d'ici fin 2022
- 325 M€ sur 6 ans investis dans des bâtiments scolaires basse consommation

208 communes

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois. Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône, 1<sup>er</sup> partenaire des collectivités, a soutenu les projets suivants dans la commune de **MEYS** :

- Avant projet des espaces publics de la traversée de Meys
- Étude de la réhabilitation et extension d'un bâtiment technique
- Réhabilitation et construction d'un centre technique municipal
- Réhabilitation de l'ancienne école en Maison des associations

www.rhone.fr

### Écoquartier

Dans le cadre de la réalisation des logements OPAC dans l'écoquartier, il avait été décidé que les abords de ce site se verraient **agrémentés d'un verger et de jardins partagés**, c'est-à-dire ouverts et accessibles à toute la population du village. Dans le verger partagé, la commune, par le biais de l'entreprise PAYSAGES VINCENT CASSAGNE, a planté diverses essences d'arbres fruitiers.

Nous lançons un **appel aux citoyens afin de s'occuper et d'embellir ces espaces** partagés pour qu'ils deviennent des lieux de cultures mais aussi **de cueillettes, d'échanges intergénérationnels et de convivialité**. L'idéal serait qu'une ou deux personnes se mobilisent pour animer ces espaces.

Afin de pouvoir cultiver sans apporter ses propres outils, un **nouveau bâtiment**, cabane de jardin et belvédère, lieu de stockage du matériel, est à disposition au bord du chemin d'accès.



Pour connaître les modalités d'utilisation de ce nouvel environnement, nous demandons aux personnes intéressées de se rapprocher de la mairie. Merci de votre mobilisation.

Richard GRAEL, 1<sup>er</sup> adjoint

### POUR INFO

#### Rappel important

Nous vous rappelons que suite à l'adressage des rues sur la commune, les nouvelles adresses et numéros d'habitations ont été communiqués aux organismes d'État, à La Poste, aux pompiers et aux gestionnaires de systèmes de navigation.

Afin de bénéficier pleinement des différents services afférents, et plus particulièrement des services de secours et de distribution des courriers :

- POSEZ VOS PLAQUES DE NUMÉRO D'HABITATION.
- **INDIQUEZ VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE À VOS DIFFÉRENTS CORRESPONDANTS.**
- **INDIQUEZ LES NOUVELLES ADRESSES COMPLÈTES SUR VOS COURRIERS.**
- **PENSEZ ÉGALEMENT À APOSER DE MANIÈRE VISIBLE ET LISIBLE VOS NOMS ET PRÉNOMS SUR VOS BOÎTES AUX LETTRES.**

**Les services de La Poste nous indiquent que la distribution du courrier ne se fait plus, depuis 2021, dans les boîtes aux lettres des personnes ne respectant pas ces consignes.**

Nous vous avons tous distribué un kit de mise en œuvre du changement d'adresse ainsi que des plaques numérotées. Si vous éprouvez encore des difficultés, faites appel aux services de la mairie pour vous redonner les consignes ou trouver des solutions de pose des plaques.

Le Maire

Producteur de plants maraichers  
vente aux professionnels et particuliers

**Jérémy BAZIN - 04 78 35 79 33 - 06 62 66 95 65**  
bazin.jeremy@yahoo.fr / www.meysplants.com  
145 impasse de la ZA Gagère - 69610 MEYS

**Adapei 69**  
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

Votre partenaire sous-traitance  
Au carrefour entre Lyon et St Etienne, les ateliers « La GOUTTE D'OR » proposent notamment des services en :

- Menuiserie • Montage mécanique et électrique
- Conditionnement • Cartonnage • Espaces verts • Couture

ESAT LA GOUTTE D'OR  
245 chemin de la gare - 69610 Meys  
Tél. : 04 78 26 61 26  
CONTACT : lagouttedor@adapei69.fr

### Bâtiments et équipements

#### L'ancienne école des filles

L'ancienne école des filles, située au 10 et 20 rue Félix Faure, appartenait à l'association immobilière diocésaine depuis sa construction. Puis dans les années 90, la commune a loué ce grand bâtiment sous forme de bail emphytéotique pour y loger la **maison des jeunes**. Ensuite, en 2006, une partie de l'immeuble a été rénovée par la municipalité pour installer la **bibliothèque**. Cette maison abrite également un **petit local de stockage servant de garage et de remise pour nos services techniques**. Enfin, un appartement sur 2 niveaux a servi au fil des ans de **local de fonction pour le gardien de l'école**, puis de **logement d'urgence pour la commune**.

Ce bâtiment, bien qu'entretenu par la municipalité, se dégrade au fil du temps, surtout au niveau des façades. Il est aussi une sorte de "passoire thermique" si on peut dire, pour employer un terme devenu usuel de nos jours, et donc un **gouffre énergétique**.

Il fallait absolument faire intervenir des entreprises pour refaire ne serait-ce que les façades. Après avoir demandé des devis, la municipalité a fait le choix de proposer au diocèse de racheter le bâtiment et son emprise foncière, afin de pérenniser ses futurs investissements de travaux. C'est pourquoi, après quelques négociations, la commune a fait l'acquisition de l'immeuble complet, de la cour et d'un terrain situé en contrebas, dans la zone humide, près du lavoir.

Cette acquisition en septembre 2022, pour la somme totale de 117 800 €, va nous permettre de mener une étude de **rénovation énergétique globale** (changement des ouvertures, isolation par l'extérieur, changement de chaudière, isolation des



combles, rénovation des circuits électriques, des sanitaires, divers aménagements intérieurs) et de déposer un projet auprès de nos financeurs pour une réalisation en 2024, nous l'espérons. La gageure sera de perturber le moins possible nos associations et occupants pendant la réalisation des travaux. Vous serez informés dans notre prochain bulletin de l'avancée du projet, qui va nécessiter du temps de préparation et l'obtention des bons financements de la part de nos partenaires financiers.

**Philippe GARNIER**  
Maire

#### L'ancienne école publique

Comme nous l'évoquions l'an passé dans le bulletin municipal, la municipalité a initié un **projet de rénovation** de l'ancienne école publique pour la conserver (comme je m'y étais engagé publiquement en 2015 auprès des enfants de l'époque et des adultes qui avaient fréquenté les bancs de



cette école) et la mettre à disposition de nos associations.

Cette action fût inscrite au plan guide de la commune et nous avons fait réaliser une étude de faisabilité par les architectes de l'Atelier de Montrottier, en concertation avec les futurs occupants.

Ceux-ci ont pu exprimer leurs besoins et nous avons fait évoluer le projet en fonction de leurs demandes et en tenant compte également de leurs remarques. Ce magnifique travail en commun nous a permis de déposer des demandes de subventions auprès de nos financeurs et d'obtenir 117 000 € d'aide sur la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) attribuée par les services de la Préfecture et 117 000 € de la part de notre partenaire principal : le Conseil Départemental du Rhône, sur l'enveloppe du contrat partenarial, signé le mercredi 30 novembre 2022.

Nous ne nous refusons pas de rencontrer nos conseillers régionaux pour demander également un complément de financement auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour ce très **beau projet à caractère social et de préservation de notre patrimoine local**.

Aujourd'hui nous avons enclenché le recrutement d'un maître d'œuvre par un marché de commande. Il devra valider et adapter l'étude de faisabilité, affiner le chiffrage en fonction des options retenues et des coûts des matériaux, réaliser un cahier des charges pour lancer un marché de travaux.

Nous planifions, après les délais nécessaires pour mener ces phases initiales indispensables, pouvoir commencer le chantier de travaux pour le mois d'avril 2023.

**Philippe GARNIER**  
Maire



#### Le nouveau centre technique

L'année passée, je vous avais expliqué que la municipalité avait acheté le garage de M. Robert BESSON en 2018 pour rénover, agrandir et transformer ce bâtiment pour en faire le nouveau centre technique de la commune.

**Les travaux de ce chantier ont commencé en juin 2021** avec l'entreprise de maçonnerie THIVILLIER, lot 2 du marché, par la construction d'un mur de soutènement en béton armé avec une plateforme qui servira de pergola.

**Le 17 janvier 2022, la commission d'appel d'offres s'est de nouveau réunie** pour analyser et valider les offres des entreprises sur les autres lots du marché, suite à la publication du dossier de consultation des entreprises, réalisé par les architectes de l'Atelier de Montrottier, et choisir en corrélation avec les critères prédéfinis, les entreprises et artisans qui interviendront sur le chantier.

Pour les 10 lots restants, les attributions furent les suivantes :

**Lot 1 : Terrassement - Blindage - VRD**  
SGC Travaux Spéciaux  
de Ste-Foy-l'Argentière  
TP LACASSAGNE de Chazelles-sur-Lyon

**Lot 3 : Démolitions - Gros-œuvre**  
LACHAND SAS de Montbrison

**Lot 4 : Ossature bois - Bardage - Couverture**  
PASSELÈGUE SAS de St-Laurent-de-Chamousset

**Lot 5 : Métallerie**  
Ets DENJEAN de St-Martin-en-Haut

**Lot 6 : Portes sectionnelles**  
MG FERMETURES d'Anneyron

**Lot 7 : Menuiseries - Intérieurs bois**  
Alain NÉEL MENUISERIE de Meys

**Lot 8 : Doublages - Cloisons - Plafonds**  
LARDY SAS de St-Genis-Laval

**Lot 9 : Carrelages - Faïences**  
ARCHIMBAUD CONSTRUCTION de Boën

**Lot 10 : Plomberie - Sanitaires**  
EURL FAYOLLE de Meys

#### Lot 11 : Électricité - Chauffage

SARL NOALLY de Chazelles-sur-Lyon

En **mars 2022**, à la suite de la prestation de l'entreprise THIVILLIER, c'est l'entreprise LACASSAGNE qui commença le **terrassement sur la partie agrandissement-construction du nouveau bâtiment**, en ôtant la terre par paliers de 2 mètres d'épaisseur, en commençant par le haut du talus. En coordination très étroite, l'entreprise SGC Travaux Spéciaux intervint pour réaliser un **mur paroi cloutée**.



Ce travail consiste à faire un mur en béton armé, par étages, en commençant par le haut et en décaissant la terre de haut en bas, tout en réalisant ce mur au fur et à mesure de l'excavation des terres.



Cette technique particulière a été retenue pour réaliser le mur blindé, dans le but d'éviter le terrassement qu'aurait nécessité une technique traditionnelle avec des déblais et remblais très importants. Il n'y a pas de coffrage à réaliser et pas



d'excavation importante nécessaire pour la protection des ouvriers en cas d'éboulement.

L'entreprise LACASSAGNE creusait sur une hauteur de 2 mètres, puis les ouvriers de l'entreprise SGC intervenaient pour planter dans la butte des pieux d'une longueur de 7 mètres, ancrés dans la roche, puis ancrer sur les têtes des pieux une armature en fer et projeter du béton spécial sur une épaisseur de 30 à 50 cm, et ainsi de suite en descendant jusqu'au

niveau zéro du futur bâtiment.

Sur ce chantier complexe et de grande hauteur, vu les pentes du terrain, ce système constructif innovant par rapport aux techniques traditionnelles, maîtrisé et éprouvé par notre entreprise

locale SGC TRAVAUX SPÉCIAUX de Ste-Foy-l'Argentière, nous a permis d'économiser de gros travaux de terrassement et de réalisation d'un mur béton armé de grande hauteur dans un espace restreint.

Ce fut ensuite au tour de l'entreprise LACHAND d'intervenir **en juin** avec la **création des ouvertures** (portails, portes et fenêtres) dans l'ancien bâti-

ment. Après une concertation importante pour finaliser la solution de réalisation des arases sur les parois cloutées, l'entreprise a réalisé à l'aide de banches suspendues la finition haute des murs, préparant ainsi la pose de la charpente.

Bâtiments et équipements (suite)

En septembre, l'entreprise PASSELÈGUE s'occupa du toit de l'ancien bâtiment, enleva les tuiles (qui avaient fait leur temps) pour préparer la toiture à recevoir des panneaux photovoltaïques, volonté affirmée du conseil municipal.



En octobre, le maçon a procédé à la démolition et évacuation de la dalle existante

qui non seulement n'était pas de niveau, mais qui était fortement dégradée avec des trous et des taches d'huiles indélébiles. Puis après le passage et la mise en place de tous les tuyaux et câbles nécessaires pour la gestion des fluides, la préparation et la pose de treillis soudé, le maçon a coulé la nouvelle dalle avec l'adjonction de quartz pour la renforcer.

À l'heure où nous écrivons cet article, le SYDER réalise la pose des panneaux photovoltaïques sur les 2 pans de toit de l'ancien garage (orientations est et ouest) permettant l'économie conséquente de la pose de nouvelles tuiles, et la future production d'énergie renouvelable électrique. Ce sont ainsi 133 modules d'une puissance de 375 Watts crête qui sont posés et vont produire l'équivalent de 50 Kwc par jour. Vu le peu d'énergie électrique que nous pensons consommer dans ces bâtiments à usage technique, nous avons fait le choix de ne pas autoconsommer l'électricité produite, mais de privilégier la revente à EDF.



La livraison des bâtiments ne pourra pas avoir lieu avant le 2<sup>e</sup> trimestre 2023 car les approvisionnements des matériaux sont actuellement une réelle difficulté. Par exemple, je ne citerai que le cas des menuiseries, commandées en octobre et qui ne pourront pas être livrées avant fin février 2023, malgré toute la bonne volonté du menuisier, entreprise NÉEL Alain, qui subit comme les autres tous ces délais et retards de livraison des matières premières.

Pour nos agents communaux, ce nouveau lieu de travail et de stockage va leur permettre d'être plus rationnels dans leur travail quotidien et leur apportera, nous l'espérons, de meilleures conditions de travail, des espaces de rangement dignes de ce nom et une centralisation des ressources indispensable de nos jours.

Pour la municipalité, ces travaux permettent de réhabiliter un bâtiment ancien situé en entrée de village, d'en profiter pour enfouir sous la chaussée tous les réseaux aériens, et de redonner une image accueillante de l'entrée sud du village, ce qui participe à l'envie de venir s'établir et vivre dans notre belle commune des Monts du Lyonnais.

Pour la commission Bâtiments  
Patrice JOASSARD  
Adjoint



Cloison amovible de la salle polyvalente

En 2004, lorsque l'on avait fait le réaménagement de la salle polyvalente, les premiers travaux consistaient à supprimer le rideau accordéon qui partageait la salle en 2 parties.

Le problème était que lors de la visite de la commission de sécurité (ERP de catégorie 3) tous les 3 ans, ce rideau n'était pas coupe-feu et il fallait absolument l'enlever. Depuis 2020, avec les restrictions sanitaires, nous ne louons plus la salle de la cantine aux particuliers. En effet, sur les conseils de la DSV (Direction des Services Vétérinaires), nous essayons de garder cette salle uniquement pour le repas des enfants, et encore quelquefois pour le Cub de l'Amitié en attendant la rénovation de l'ancienne école en maison des associations. L'idéal étant que cette salle de la cantine soit réservée exclusivement à l'association de la cantine pour la restauration collective.

Depuis 2 ans déjà, la gymnastique pour les seniors s'est déportée dans la salle polyvalente, côté bar. L'activité cross training, le théâtre enfants et adultes, et bientôt le club vont se côtoyer à la salle polyvalente, ainsi que les activités d'évolution des enfants de l'école.

Pour les particuliers, il faut bien trouver une solution, surtout lorsqu'ils sont peu nombreux à utiliser une salle.

Nous avons eu l'idée, à nouveau, de mutualiser la salle polyvalente pour les associations et de partager la salle en 2, pour louer la partie bar indépendamment de la partie scène, et inversement, tout en adaptant les tarifs.

Cette année, les prix de l'énergie ayant augmenté de manière inconsidérée, les choses se sont accélérées. Ce qui vient conforter notre choix de partager la salle en 2 espaces pouvant être chauffés indépendamment, en ne chauffant que la partie utilisée. Notre système de chauffage



nous permettant déjà de le faire, nous avons eu l'idée de faire installer une cloison amovible isolée énergétiquement et acoustiquement. Il y aura tout de même une porte centrale dans cette cloison. En temps habituel, les panneaux amovibles de la cloison seront repliés sur les côtés. Nous avons demandé à la SARL CRÉATIONS HALLOISES et à M. Laurent GUILLOUD de nous faire un devis, puis après acceptation, de programmer ces travaux au plus vite. Mais avant, il a fallu faire la demande d'avis à la commission de sécurité du SDMS, sur présentation d'une déclaration préalable et d'un dossier de sécurité.

Le dossier fût examiné en commission de sécurité le 18 octobre 2022, la commission a donné un avis favorable avec demande

de la réception définitive par un bureau de contrôle.

Il faut réaliser ces travaux avec l'aide d'un plâtrier, qui aura la dextérité de trouver une solution pour maintenir le caisson existant, en plâtre, le temps de fixer le rail dans une poutre de la structure béton. Celui-ci devra également remettre les murs et le caisson en état et réaliser des travaux de peinture.

Je pense qu'avec ces petits travaux de séparation et d'amélioration, nous allons sensiblement augmenter l'utilisation de la salle polyvalente et nous serons obligés de revoir la tarification de façon à l'adapter à la surface utilisée.

Je vous souhaite à tous, au nom de la commission Bâtiments, une très bonne année et surtout une bonne santé pour 2023.

Patrice JOASSARD  
Adjoint

Réduction de l'éclairage public

Nous traversons une période pour laquelle, à titre individuel ou à titre collectif, les enjeux environnementaux, économiques et énergétiques sont devenus notre pain quotidien.

Concernant la vie de notre commune, et comme nous l'avons déjà évoqué de nombreuses fois, le désengagement économique de l'État auprès des collectivités locales a amputé nos budgets annuels de manière conséquente. Le conseil municipal doit user d'ingéniosité et d'habileté pour pallier ces manques et continuer à

avoir une vision évolutive de notre territoire.

C'est ainsi qu'en séance du conseil municipal de novembre a été prise la décision de réduire notre temps et nos lieux d'éclairage public.

La mise en place d'un éclairage réduit depuis 2013 avait déjà permis de diminuer notre budget consommation énergétique de l'éclairage public de 40% par an.

Le remplacement progressif de nos ampoules énergivores par de l'éclairage LED bien moins consommateur d'électricité a aussi permis de faire des économies. Aujourd'hui, le coût de l'électricité flambe et il a semblé naturel aux membres du conseil municipal d'actionner ce levier afin de réduire notre budget énergies.

C'est ainsi qu'à partir de début janvier, les nouveaux horaires d'éclairage de la commune seront les suivants :

- Extinction des candélabres à 21h et éclairage à partir de 7h le matin.
- Extinction définitive de l'éclairage du lieu-dit "Les Roches" (2 lampadaires isolés non contrôlés) ainsi que les candélabres du lotissement "Les Sources".
- Mise en place d'un éclairage temporisé sur la zone de la Gagère.
- Suppression de l'installation des éclairages des fêtes de fin d'année.

Ces nouvelles mesures ont pour but d'être plus vertueux et de montrer l'exemple.



POUR INFO

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit, et d'éviter les erreurs de facturation des ordures ménagères en leur défaveur. Ils pourront également s'inscrire sur les listes électorales afin de remplir leur devoir citoyen et récupérer toutes les informations sur la vie de la commune. Des sacs pour les ordures ménagères leur seront remis.

Pensez à le signaler à vos nouveaux voisins, s'ils ne l'ont pas déjà fait. Merci.

### Bâtiments et équipements (suite)

Nous vivons dans une commune rurale où la vie nocturne au cœur du village n'est pas une composante déterminante, surtout en période hivernale. De plus, nous sommes tous aujourd'hui équipés de téléphone à éclairage intégré ou de lampes de poche, et il est facile de se déplacer la nuit. Il est prouvé que le fait de réduire le temps d'éclairage des collectivités n'influe en rien le taux de cambriolages ou d'incivilités. Il permet même un retour raisonné de la biodiversité nocturne, indispensable à l'équilibre naturel de notre environnement.

Il ne s'agit pas de faire un retour en arrière, ni de perdre en qualité de vie. C'est plutôt une **prise de conscience collective**, certes un peu tardive pour certains, **de notre impact au quotidien sur notre environnement, nos ressources et notre bien-être**. C'est l'opportunité d'être encore plus acteurs d'une société qui doit évoluer vers une manière de vivre et de consommer plus simple, plus saine et plus respectueuse de notre espace de vie.

*Je profite de cette occasion pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année en famille et avec vos proches ainsi qu'une année 2023 pleine de joies.*

**Richard GRAEL**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

### Parking du chemin de la Vigne

En 2018, lorsque nous avons établi le programme de 6 nouveaux logements sociaux au sein de l'écoquartier de la Motte, engagement pris en 2013 lors de la conception de l'écoquartier et inscrit dans le PLU, le positionnement de ces logements obérait une grande partie des places de parking créées en 2007 lors de la réfection du cimetière. Ce sont quelques places de parking qui étaient vouées à disparaître, remplacées par 6 garages privés des logements.

Afin de préserver des parkings publics accessibles à tous les habitants, principalement ceux qui se rendent au cimetière, nous avons exigé du maître d'œuvre (les Ateliers de Montrottier), la création de places supplémentaires sur le parking public situé chemin de la Vigne, juste au-dessous du cimetière, sur le tènement acheté à M. Robert BESSON en 2011.

Nous avons tourné le problème dans tous les sens pour arriver à positionner un maximum de places. Finalement, nous avons choisi de modifier le **stationnement**, de façon à ce que celui-ci se fasse en **bataille** et non plus en créneau.

**Début 2020**, lorsque les travaux de terrassement des logements ont débuté, nous avons mandaté l'entreprise LACASSAGNE de Chazelles-sur-Lyon pour reprendre l'enrochement du parking à détruire et le déposer en complément sur le parking dessous le cimetière afin de l'élargir. Les terres déblayées du sous-sol des logements ont été déplacées de quelques dizaines de mètres pour remblayer la partie cumulative entre les parkings existants et l'enrochement. C'est ainsi une importante économie de transport de terres et une partie de l'**enrochement** qui fut réalisée.

Nous avons laissé le terrain se reposer, interdisant tout stationnement, même pour les riverains.

Puis **fin 2021**, l'entreprise LACASSAGNE a terrassé ce parking, déposé de la grave de 0-80 pour stabiliser et renforcer l'emplacement et posé des bordures pour délimiter le parking de la chaussée. Simultanément, les **enrobés définitifs** du chemin de la Vigne, sur la partie menant du puits de la Motte jusqu'au cimetière,



ont été réalisés et sablés pour marquer fortement une zone de ralentissement des véhicules.

Parallèlement, l'entreprise PAYSAGES Vincent CASSAGNES de Souzy, qui avait en charge les aménagements extérieurs des logements OPAC du Rhône et les différents cheminements doux menant du chemin de la Vigne au cœur de l'écoquartier, principalement en béton balayé pour garder l'homogénéité des chemins qu'il avait réalisés en 2014, s'est occupé de la **réalisation des revêtements** de ce parking.

En complète logique avec notre politique de désimperméabilisation des sols, et plus particulièrement les sols goudronnés lorsque c'est possible, nous avons demandé à remplacer les enrobés par des **dalles de 10 cm d'épaisseur, alvéolées, sur lit de sable**, avec un remplissage de mélange drainant spécifique, composé de terre criblée, pouzzolane fine, terreau et sable, pour permettre un bon enracinement du mélange grainier (fétuque élevée, rouge traçante, ovine, ray-grass et trèfles).

Des **buttes-roues** ont été posées en final (traverses de chêne d'une longueur de 2 mètres) pour délimiter l'emplacement de chaque véhicule. Un **candélabre** à ampoule à LED (type DIANA de la société TORN) a été positionné pour assurer un éclairage doux et ciblé de ces places de stationnement. Au final, ce sont **3 îlots d'un total de 18 places** qui ont été réalisés, entrecoupés d'échancures engazonnées. Des **arbres couvrants** ont été plantés sur ces échancures pour assurer, dans quelques années, une partie ombragée.

L'avantage de ce parking est qu'il accueille un peu plus de véhicules qu'auparavant et qu'il est perméable à l'eau de pluie. Cet

avantage de perméabilité nous permet non seulement de ne pas ajouter d'eau dans nos canalisations en cas de pluie mais aussi d'en récupérer moins qu'avant lorsque le parking existant était en goudron. J'en profite pour vous rappeler notre démarche politique de gestion raisonnée des eaux pluviales, d'une part pour bénéficier au maximum des bienfaits de l'eau naturelle et d'autre part pour limiter l'engorgement de la rivière de la Brévenne lors d'épisodes pluvieux conduisant parfois à des inondations en aval (Sain Bel et L'Arbresle).

Des **arbustes d'ornement** et des **garnitures** sont posés en bordure pour sécuriser le parking.

Le **résultat est agréable et fonctionnel**. Il ne reste plus qu'aux automobilistes à se garer correctement, en face des buttes-roues, sans serrer les véhicules voisins (2m60 à 2m80 de large selon les places alors qu'habituellement les aménageurs prévoient 2m35 à 2m50 !) et à respecter les espaces enherbés, les arbres et arbustes, et le mobilier urbain.

Cet aménagement a pu être réalisé grâce à l'aide financière du contrat partenarial du Département du Rhône.

**Patrice JOASSARD**  
Adjoint



### Voirie

#### Compte rendu des principaux travaux de voirie 2022

#### Chantier d'enrobé

Chaque année, nous disposons d'une enveloppe de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour réaliser des travaux sur nos voies communales. Cette année, ce montant s'élève (comme l'année dernière) à 39 260 €. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a lancé un appel d'offres pour le marché de voirie 2022 et c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour effectuer tous ces travaux.



Après discussion avec la commission voirie, il a été décidé en début d'année de **refaire le chemin du Sorlin**. Ces travaux représentent un assez gros montant de notre budget puisque ce chemin fait une

longueur de 380 mètres. Les travaux réalisés ont eu un coût de 33 357 €.

Un **parking** (se trouvant sur le domaine public) était également en mauvais état, celui en face de la Résidence Jean-Marie Faure. Il s'agit d'une petite surface de 70 m<sup>2</sup> environ.



L'entreprise COLAS a donc refait l'enrobé de ce parking et canalisé l'eau pour qu'elle s'écoule dans le caniveau et non contre le mur et le bâtiment de la propriété riveraine. Ce chantier a été réalisé pour un montant de 3 366 €.

### Voirie (suite)

#### Travaux SOGÉA

L'an dernier, l'entreprise SOGÉA a réalisé de nombreux travaux sur les canalisations d'eau potable dans le centre-bourg de la commune. Après un temps de repos afin de laisser se tasser les matériaux mis dans ces tranchées, l'entreprise EIFFAGE devrait **refaire les enrobés en cette fin d'année sur toutes les zones où les travaux ont été réalisés.**

#### PATA (Points à temps automatiques)

Comme depuis quelques années, nous avons également lancé cette année une campagne de PATA.

Ces travaux permettent d'entretenir des voies qui commencent à se détériorer (fissures d'enrobés, affaissements de la chaussée...) afin de ralentir la détérioration de ces chemins. La société COLAS a

donc réalisé ces travaux à la suite des chemins entretenus l'année dernière dans la plaine. Cette année, ces travaux ont représenté une dépense de 2 856 €.

*Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2023.*

**Fabien PROTIÈRE**



### Ordures ménagères

Les consignes de tri des sacs jaunes a changé depuis le mois d'octobre, voici le nouveau mode de fonctionnement.



### POUR INFO

#### Distribution des sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu à la salle polyvalente :

**le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 de 14h à 17h**

**le samedi 4 février 2023 de 9h à 12h.**

Les personnes ne pouvant pas se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de demander à leurs voisins ou leurs amis de leur rendre service. Pensez à leur indiquer le nombre de personnes au foyer. Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.

#### Jours de ramassage

- Sacs noirs : le jeudi matin toutes les semaines (peut passer à 1 fois tous les 15 jours en 2023)

- Sacs jaunes : le mardi matin tous les 15 jours (peut passer à tous les mardis en 2023)

Pour les nouvelles colonnes jaunes

- Respectez les nouvelles consignes de tri
- Vous pouvez mettre vos déchets triés directement en vrac dans les colonnes jaunes.
- Les colonnes bleues (anciennement papiers) sont transformées en colonnes jaunes pour le tri.

#### Pour information

Bientôt il n'y aura plus de sacs jaunes distribués. Vous utiliserez vos cabas pour apporter vos déchets triés dans les colonnes jaunes. Pour être vraiment performants et réduire nos déchets qui ne sont pas recyclables, compostez tous vos déchets biodégradables. Les sacs noirs ne doivent plus contenir que les déchets ultimes.

De même, il n'y aura bientôt plus de ramassage à la porte. Vous devrez porter vos sacs dans les conteneurs regroupés ou les colonnes.

Respectez l'apport des encombrants et recyclables en déchèterie (n'oubliez pas les petits objets comme les fils électriques, le petit électroménager, les tringles à rideaux, les cartons, etc, qui vont en déchèterie !).

Pour réduire vos déchets, achetez des produits avec un minimum d'emballage ou sans emballage.

### CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une commission communale qui remplace depuis déjà plusieurs années le Bureau d'Aide Sociale. Philippe GARNIER, maire, en est le Président et Thérèse MURIGNEUX la Vice-présidente. Il est composé également de 3 autres membres du conseil municipal ainsi que de 5 autres personnes représentantes d'associations à caractère social de la société civile.

Le CCAS se réunit au moins 4 fois par an et intervient dans les domaines suivants ;

- l'instruction d'activités à caractère social et solidaire,
- le soutien aux personnes en difficultés, qui peut aller jusqu'à des aides financières directes (chèque énergie complémentaire, bons alimentaires, adaptation du logement pour les personnes handicapées...),
- la vigilance auprès des personnes isolées (canicule, grands froids, périodes de confinement, transport solidaire...),
- les relations avec les organismes sociaux (ADMR, MDR, associations caritatives, CIAS...),
- le soutien financier des associations caritatives,
- la gestion des biens du CCAS.

Le CCAS est intervenu auprès de quelques personnes nécessitant une aide particulière. Nous avons notamment mobilisé la population pour meubler l'appartement communal de secours afin d'accueillir une famille ukrainienne. La générosité a été au rendez-vous. Oléna et Vitalii HMIRKO, ainsi que Paulina et Liudmyla, vous remercient de tout leur cœur pour tout ce que vous avez pu faire pour les accueillir dans de bonnes conditions.

Le CCAS accepte les dons et les legs qui serviront aux personnes en grandes difficultés. Merci de votre générosité. Nous remercions les personnes qui organisent une quête en faveur du CCAS lors des mariages en mairie.

Le repas de cette année 2022 s'est déroulé le samedi 22 octobre avec 38 bénéficiaires, 8 membres bénévoles du CCAS, et 4 jeunes qui sont venus prêter main forte à l'équipe pour le service et partager un moment convivial avec nos anciens.

C'est le restaurant "Les Moissons" qui nous a fait le repas. Le nouveau restaurateur, Géraud DESAULLE avait mis à notre disposition les 2 cuisiniers, Fatou et Vitalii, pour nous servir un très bon repas, bien apprécié de tous.

Comme l'an passé, une animation proposée en fin de repas a permis à tous de jouer, chanter, danser et s'amuser au rythme du petit orchestre d'Anne et Hervé de Larajasse et d'Aveize.

Pour les personnes qui n'ont pas pu assister à cette journée, nous leur apporterons en fin d'année le traditionnel colis de Noël. Cela représente 51 colis distribués.

*Tous les membres du CCAS vous souhaitent une très bonne année et surtout une très bonne santé pour 2023.*

#### Les membres du CCAS

Vos interlocuteurs, membres du CCAS  
**Philippe GARNIER, Président**  
**Thérèse MURIGNEUX, Vice-présidente**  
**Magali CHIRAT, Catherine DEPIERRE**  
**Thérèse GARIN, Valérie GARNIER**  
**Cyril MURIGNEUX, Lucette RIVOLLIER**  
**Anne-Marie VENET, Monique SANZ**



### Fleurissement

Comme chaque année, notre équipe de fleurissement a essayé d'embellir notre village. **Nous avons choisi des fleurs de couleurs variées aux Serres de la Gagère** : en particulier des géraniums qui sont assez robustes, économes en eau et faciles d'entretien. Cette année, nous avons eu de fortes chaleurs, et un

arrêté préfectoral de non-arrosage qui n'a pas facilité la résistance des fleurs. Nous remercions également les Meysards qui fleurissent leurs maisons et leurs abords. C'est grâce à l'implication et l'effort de chacun que notre village est accueillant.

**Si vous souhaitez vous investir pour le fleurissement de la commune, merci de prendre contact avec Thérèse MURIGNEUX (06.14.21.23.87)**



### POUR INFO

#### Départs de la commune

Les personnes quittant la commune sont priées de **se signaler en mairie avant leur déménagement**. Ceci nous permet de les retirer des listes de facturation des ordures ménagères, **afin d'éviter des relances, des mises au contentieux et des poursuites intempestives**.

Pensez également à vous désinscrire des listes électorales.

**CES CONSIGNES SONT RAREMENT RESPECTÉES ET SONT EN VOTRE DÉFAVEUR.**

Merci.

Le Maire

### Urbanisme

Depuis le 27 février 2014, notre **Plan Local d'Urbanisme** est en application sur la commune en remplacement de notre POS (Plan d'Occupation des Sols approuvé en 2001). Suite à la mise en place de ce nouveau document, tous travaux concernant les bâtiments ou l'aménagement du territoire sont réglementés par celui-ci. Notre PLU a été élaboré afin d'être en adéquation avec les différentes lois des années 2010 à 2021 relatives à l'urbanisme en vigueur.

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme est le **projet global d'aménagement urbain sur une commune**. Il s'appuie sur le Code de l'urbanisme et regroupe **quatre grandes catégories de zones** :

- Zones U : les zones urbanisées,
- Zones AU : les zones à urbaniser,
- Zones A : les zones agricoles,
- Zones N : les zones naturelles ou les forêts.

Le PLU régit les règles qui s'appliquent concernant la construction et l'aménagement en s'appuyant notamment sur :

- le développement durable,
- la mixité sociale,
- la mixité fonctionnelle (équipements, commerces, bureaux, services),
- la préservation urbaine, architecturale et paysagère.

En 2023, nous allons rentrer dans une phase de révision de notre PLU. La première étape sera de **lancer un appel d'offres** afin de recruter un bureau d'étude qui sera chargé de cette révision.

Le **but de cette démarche** est :

- De réaliser un état des lieux des choix stratégiques édictés en 2014.
- De réorienter et améliorer certains points qui nous semblent aujourd'hui moins en adéquation avec la vision à moyen et long terme.
- De se mettre en conformité avec les différentes lois qui se sont succédées depuis 2013 :
  - Loi ALUR (2014)
  - Loi TEPCV (2015)

- Loi NOTRe (2015)
  - Loi Macron (2015)
  - Compléments à la loi montagne (2016)
  - Loi relative à l'égalité et la citoyenneté (2017)
  - Loi Elan (2018)
  - Loi climat et résilience (2021) et son objectif ZAN
  - De respecter la déclinaison des documents supra-communaux (SAGE, SRADDET, SDAGE, SCOT).
  - De revoir nos maigres possibilités (Orientations d'Aménagements Programmés bloquées à ce jour par des propriétaires privés), d'apporter une réponse d'urbanisation à nos habitants demandeurs.
  - De réaliser une étude environnementale et les impacts de l'urbanisation, obligatoire depuis 2014.
  - Et d'apporter, dans la limite de la volonté de la Préfecture, représentante de l'État, des réponses aux demandes de nos concitoyens.
- Nous avons identifié un certain nombre de **dysfonctionnements** ou de **points de blocage dans notre PLU** par rapport aux demandes de nos habitants. Nous souhaitons également améliorer ces points mais ne nous faisons pas d'illusions, sous la pression de certains lobbies et associations d'ultra (écologistes pour la plupart),

l'État, faible, se justifie par des refus systématiques des demandes légitimes des maires.

Soyez assurés que nous ferons de notre mieux pour adapter notre territoire, notre commune, notre village, aux exigences de la vie moderne. Nous essaierons aussi de préserver notre environnement et l'architecture remarquable de nos bâtiments en pisé ou de style Mangini, l'harmonie architecturale ancienne et moderne de notre village, tout en assurant un développement raisonné mais nécessaire de notre commune, dans la limite des exigences normatives de l'État.

Par ailleurs, le conseil municipal a conventionné avec le CEREMA pour avoir un accompagnement local de l'État sur ses projets au niveau des études et de la planification. Comme nous sommes les premiers, avec 5 autres collectivités locales, le **CEREMA** a organisé un **point presse**, auquel le maire a participé, sur le **salon du Congrès des maires 2022**. Cette reconnaissance de l'État pour notre commune et son engagement pour un habitat durable et son adaptation au changement climatique nous honore et nous permettra d'être encore plus efficaces dans l'avenir.

**Richard GRAEL**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire



### Commerce et économie

#### Un nouveau restaurateur aux Moissons

Arrivé au restaurant "Les Moissons" le 19 mai 2022, **Géraud DESAULLE** a pris la succession de John KAULFUSS et Didier CHAVEROT.

Domicilié à St-Clément-les-Places, il vient de fêter ses 40 ans en octobre dernier. Après avoir racheté le fonds de commerce, il crée la SASU "Les Bistrots de campagne" et loue les murs du restaurant à la mairie.

M. DESAULLE, très dynamique et volontaire, adhère tout de suite à l'exigence de la commune pour tenir la **petite épicerie** du village, en plus du **bar** et du **restaurant**.

« J'ai débuté dans la restauration dès l'âge de 15 ans, en même temps que mes études et, muni d'un BTS hôtelier, je me suis lancé pour exercer ce beau métier, exigeant mais passionnant. J'ai pu assurer plusieurs directions de restaurant, aussi bien en France qu'à l'étranger (aux USA, en Malaisie, en Chine...) et dans mon dernier emploi, j'étais directeur des opérations dans un pub anglais. »

L'**ouverture officielle** a eu lieu le jeudi de l'Ascension, le **26 mai**, dans un cadre rénové et ré-agencé. Après quelques essais et ajustements, les **jours d'ouverture** sont fixés de la sorte :

- Tous les midis, du mardi au vendredi : menu du jour.
- Tous les soirs du vendredi au dimanche, et les samedis et dimanches midi : menus à la carte.

Le **type de cuisine** est **traditionnel**, avec des **soirées thématiques** : soirée quiz tous les vendredis soir, un concert par mois et une soirée culinaire à thème par mois (couscous, tartiflette, tajine...), et des **plats cuisinés à emporter** (burgers et pizzas).

Toujours prêt à rendre service, être aux petits soins pour ses clients (qui commencent à être des amis au fil du temps), Géraud nous explique ses motivations : « J'ai eu un coup de cœur pour le village, son cadre de vie, son côté humain par rapport à la ville. Le fait d'être le seul commerce du village me motive beaucoup. Avec le bar, l'épicerie et le restaurant, je peux développer l'aspect relationnel de mon métier et cela me tient à cœur. De plus je peux proposer un maximum de produits locaux. Je me ravitaille en très grande partie dans les Monts du Lyonnais : sur Meys pour les fromages, St-Laurent-de-Chamousset pour la viande, et d'autres communes voisines pour les légumes. Ça me prend du temps et de l'énergie, mais quel plaisir de proposer ces produits frais et de qualité à mes clients ! »

Pour accompagner Géraud, il y a **Fatou et Vitalii dans les cuisines**, et **Noémie au bar et au service**.



Le bar est un vrai lieu de rencontres, avec des jeux et des retransmissions sportives. L'épicerie propose un joli panel de produits de consommation et Géraud se

fixe pour objectif de développer l'offre de produits frais pour 2023.

Pour terminer, Géraud est très content de sa clientèle et veut souligner qu'elle est composée en grande partie par des habitants de la commune de Meys.



Noémie, Géraud, Fatou



Vitalii



415 rue de la République - 69610 MEYS  
04.74.26.62.41  
Site : <http://moissons.fr>  
Courriel : [restaurant.lesmoissons@gmail.com](mailto:restaurant.lesmoissons@gmail.com)  
Facebook : <https://www.facebook.com/restaurantlesmoissons>



### Enfance et jeunesse

#### École

L'école compte **83 élèves** cette année et une Toute Petite Section fera sa rentrée en janvier.

- L'équipe enseignante est composée de :
- Stéphanie CROZIER en classe de PS-MS-GS (27 puis 28 élèves),
  - Stéphanie GOY en classe de CP-CE1 (19 élèves),
  - Christine KEDZIA en classe de CE2-CM1 (17 élèves),
  - Aurélie PITAVAL en classe de CM1-CM2 (20 élèves),
  - Clélia BORGY effectue les compléments de temps partiel en classe maternelle (le jeudi) et CP-CE1 (le mardi) ainsi que la décharge de direction de Mme PITAVAL (le lundi).

Ghyslaine RABANY est l'ATSEM de la classe maternelle et s'occupe de la garde-rie.

Morgane PETIT est nommée à temps plein sur l'école pour aider 4 élèves de l'école.

La situation sanitaire s'étant améliorée, nous avons pu prévoir des projets communs aux classes de l'école.

Ainsi, tous les élèves ont participé à l'**opération "Nettoyons la nature"** le 4 octobre dans le village. Ils se sont aussi investis sur le **projet "La Grande Lessive"** avec une exposition d'œuvres sur le thème "la couleur de mes rêves" le 20 octobre. Toutes les classes se sont rendues au **cinéma** de St-Martin-en-Haut dans le cadre de "Ciné Filou".

Comme chaque année, la **bibliothèque** accueille les élèves pour des prêts de livres et propose des animations à toutes les classes.

Le vendredi 16 décembre, une **matinée autour de Noël** a été proposée, avec le Père Noël...

Un **projet en arts visuels** est prévu en janvier où les élèves de la GS au CM2 seront mélangés sur un thème commun : l'art dans les pays du monde.

Plusieurs **spectacles** seront proposés aux élèves en janvier et mars.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait une **sortie nature** sur le thème de la forêt. Ils ont vu une exposition à la Maison de Pays de St-Martin-en-Haut puis ont fait une randonnée en forêt avec des animations autour de la faune et de la flore.

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 ont fait une **randonnée** dans le village de Meys.

Une **initiation aux échecs** est proposée chaque mardi aux élèves de CM1-CM2 (les CM1 des deux classes). Elle est encadrée par Gilles ROUSSEAU.

Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 se retrouvent sur des **activités sportives** et organisent des rencontres inter-classes. Des **lectures** offertes entre les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 sont organisées où les plus grands lisent des histoires aux plus petits.

Les classes de CP-CE1 et CM1-CM2 se rendent chaque jeudi à la **piscine** jusqu'en février. Ensuite ce sera la classe des CE2-CM1.



La classe de CM1-CM2 participe à un **projet musical** de création d'une séquence de percussions corporelles sur un film d'animation, avec une intervenante professionnelle. Une représentation publique aura lieu le samedi 18 mars.

La classe de CP-CE1 bénéficiera, elle, d'une **animation** avec un intervenant **sur le thème du cirque**, courant février. D'autres projets sont en cours de réflexion.

Nous adressons un grand merci au Sou des Écoles et aux parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont bénéficient tous les élèves.

Pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez nous contacter par téléphone (04.74.26.61.67) ou par mail : [ce.0690241@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690241@ac-lyon.fr).

#### L'équipe enseignante

#### Message de la municipalité pour les parents d'élèves

Nous vous demandons, s'il vous plaît, de **respecter la fermeture de la rue de Renard même si les barrières ne sont pas baissées** aux horaires dédiés à la dépose et à la récupération de vos enfants.

Merci de veiller à ce qu'il n'y ait **pas de véhicule dans l'espace école-salles pendant les heures de transfert**, il y a de la sécurité de vos enfants. Le premier parent sur place aux horaires de fermeture **peut baisser la ou les barrières**. Nous vous remercions par avance.



Opération "Nettoyons la nature"

### Enfance et jeunesse (suite)

#### Accueil de loisirs à Meys



Les enfants vous racontent :  
« J'ai fait du twirling et j'ai adoré ! J'ai bien aimé les repas et j'ai retenu l'idée du thermomètre du bruit, il faudrait qu'on en fasse un à la cantine »

Maximilien

« J'ai bien aimé le centre aéré parce qu'on a fait plein d'activités et on s'est beaucoup amusé ! »

Gaby

« J'ai bien aimé la promenade quand nous sommes allés faire du poney ! »

Jade

« J'ai trop aimé la journée au mini-golf et à Labyland »

Lenny

« C'était bien, nous avons fait plein d'activités et les animatrices étaient gentilles »

Yanis

« J'ai bien aimé faire du poney »

Méline

« On a fait des majorettes, c'était chouette »

Emy

« Les tartines au miel aux goûters sont trop bonnes »

Noé

Vous l'aurez deviné, une **belle semaine** s'est déroulée pour une trentaine d'enfants du village.

L'accueil de loisirs à Meys est bien plus qu'un mode de garde !

L'accueil de loisirs, c'est **une semaine de découvertes, de partages et de rencontres** dans une démarche écologique et intergénérationnelle pour nos enfants.

Retour en images sur cette semaine d'activités sur le thème du sport.

#### LUNDI

Accueil et pétanque avec la Pétanque chazelloise



#### MARDI

Sortie à Haute-Rivoire, mini-golf et Labyland de maïs



#### MERCREDI

Sport collectif curling et initiation au taekwondo avec le club de Ste-Foy-l'Argentière.



#### JEUDI

Randonnée jusqu'au Poney Club de Maringes à pied avec des papis et mamies. Jeux à dos de poneys et soins aux animaux. Tir à l'arc



#### VENDREDI

Sport collectif ultimate et initiation au twirling avec les Majorettes de Virigneux



Nous sommes une équipe de trois mamans bénévoles qui nous mobilisons, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel Archipel de St-Symphorien-sur-Coise, afin de pouvoir continuer à offrir une semaine d'accueil de loisirs aux enfants de 4 à 12 ans.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, ce sera avec grand plaisir que nous vous intégrerons à l'équipe.

**Jenna, Sabrina et Caroline**

**Message de la municipalité concernant la garderie**  
Nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires ayant un casier judiciaire vierge et habitant la commune afin d'aider Mme RABANY durant les heures de garderie. Merci de vous faire connaître en mairie.

### Liste des associations de Meys

ACTIVITÉ GYM SENIORS (non-associatif)	BONNIER Perrine - 07 62 54 23 44	42, rue Saint Roch - 42140 Chazelles-sur-Lyon pebonnier@laposte.net
AUVERGNATS DE MEYS	PONTONNIER Odile - 04 77 54 33 23	7, avenue du Forez - 42140 Chazelles-sur-Lyon maryse.pillon@sfr.fr
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (non-associatif)	LARUE Marie-Françoise - 04 74 26 60 51	80, rue de l'Église - 69610 Meys bibliotheque.meys@cc-mdl.fr - mflarue@orange.fr
CANTINE LES PTITS MARMITONS	DESLOIR Marilynne - 06 32 60 94 99	2525, route de Haute-Rivoire - 69610 Meys cantinemeys@gmail.com - marilynne.desloir@gmail.com
CHASSE COMMUNALE	SEON Hervé - 04 74 70 62 27	47, chemin du Véricel - 69610 Haute-Rivoire herve.seon@orange.fr
CHASSE DU SORLIN	MAUVERNAY Philippe - 06 45 10 98 62	362, chemin de Lajay - 69610 Meys philippemauvernay@orange.fr
CLUB DE L'AMITIÉ	JASSERAND Laurence - 06 04 47 49 80	4, place Ronde - 69610 Meys jasserandm@gmail.com
COMITÉ DE LA BATTEUSE	VENET Lucien - 04 74 26 62 04	4021, route de Lyon - 69610 Meys venetlucien@yahoo.fr
FNACA et ANCIENS COMBATTANTS	VENET Bernard - 04 78 48 48 11	425, la Jacotte - 69610 Grézieu-le-Marché bernard.venet0795@orange.fr
FNACA – représentant de MEYS	SEON Henri - 04 74 26 60 24	535, chemin du Granjon - 69610 Meys
FOOTBALL CLUB MEYS GRÉZIEU (FCMG)	MONNOT Jocelyn - 06 66 31 25 25	165, chemin de la Gare - 69610 Meys 560530@laurafoot.org
HISTOIRE ET PATRIMOINE	BESSION Daniel - 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier - 69440 Mornant dan.besson@free.fr
MEYSRISTÈME	NÉEL Boris - 06 60 47 57 88	340, rue des Roches - 69610 Meys meysrysteme@gmail.com - boris.neel23@gmail.com
LES CO'MEYS'DIENS	DEPIERRE Catherine - 04 74 26 64 35	1, chemin des Horts - 69610 Meys catdiddep@live.fr
ASSOCIATION PAROISSIALE	VERISSEL Simone - 04 74 26 61 35 - 09 86 71 60 31	10, rue de Renard - 69610 Meys
ASSOCIATION POPOPE	TEYSSIER Tony - 06 67 96 37 79	1380, chemin du Granjon - 69610 Meys lafoliedescouleurs@outlook.fr - tony.teyssier@hotmail.fr
SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA	BERGER Christian - 04 74 26 60 51 06 64 10 47 72 - 04 74 26 61 81	54, grande Rue - 69610 Ste-Foy-l'Argentière lesamisdelahautebrenne@gmail.com
SOCIÉTÉ DE PÊCHE représentant de Meys	MAUVERNAY Jean-Paul - 06 64 10 47 72	14, lot. Les Sources Nord - 69610 Meys jean.mauvernay@sfr.fr
SOU DES ÉCOLES	CLOYE Jérémy - 06 78 58 30 49	405, chemin du Cougny - 69610 Meys soudesecolesmeys@gmail.com
SYNDICAT AGRICOLE	CHAPUIS Franck - 07 62 30 20 02	730, chemin du Cheval Mort - 69610 Meys chapuis@bbox.fr
HORS TENSION	MIFSUD Eva - 06 50 80 93 96	3, place Mangini - 69610 Meys contact@eva-mifsud.com
MEYSMOIRE INTERCLASSES	MURIGNEUX Thomas - 07 82 38 49 62	430, chemin du Bosquet - 69610 Meys thomas.murigieux93@gmail.com

## Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"



### Côté cantine

Nous souhaitons d'abord à **Colette COUTURIER** une **excellente retraite** et nous la remercions vivement pour ses années de services. Les enfants sont cette année encadrés par Véronique MILAN, Odile DUPUY et Gaëlle COCCIA qui assure un renfort sur les jours à effectif supérieur à 40 enfants. La présence cette année de nombreux enfants de maternelle nécessite un accueil différencié et un accompagnement rapproché.

Par ailleurs, à l'heure à laquelle nous rédigeons cet article, nous espérons pouvoir organiser le repas de Noël des enfants, que nous sommes malheureusement contraints d'annuler chaque année depuis le début de la pandémie.

### Côté manifestation

Nous remercions chaleureusement tous les Meyzards qui, cette année encore, ont œuvré pour assurer le succès de notre **matinée choucroute**. Merci à Chrystele BEROUD qui vient gentiment nous aider chaque année.

Nous sommes aussi heureux d'accueillir de nouvelles mamans dans l'association : merci Amélie RONDIN, Andréa JEAN SAINT MAGNE et Elisabeth DAVENNE de nous avoir rejoints après le départ d'autres mamans. Un gros MERCI d'ailleurs à Claudie FAYOLLE et Magali SECOND pour toutes ces années passées à nos côtés dans le

bureau. Le bureau reste bien sûr ouvert à d'autres parents qui seront les bienvenus pour poursuivre le renouvellement.

### Pot de rentrée

Cette année, le pot de rentrée nous a permis en toute convivialité de présenter l'association et le fonctionnement de la cantine. Nous invitons vivement les nouvelles familles notamment à participer à ce moment pour entendre les informations nécessaires au bon fonctionnement toute l'année (inscriptions, désinscriptions, etc). Votre présence représente aussi pour les bénévoles, un encouragement à poursuivre leur engagement pour les enfants et les familles.

*Les P'tits Marmitons vous souhaitent de belles fêtes et une bonne année 2023 !*



## Sou des Écoles

L'association du Sou des Écoles est une association réunissant des parents d'élèves bénévoles et qui a pour but de trouver des fonds pour financer des sorties scolaires ou autres demandes de nos enseignants. Cette année, nous avons notamment apporté un **financement important à la classe découverte organisée en février, à Autrans**, 5 jours à la montagne, classe de neige thème biathlon. Nos enfants ont adoré !

En juin 2022, nous avons pu remettre en route notre **fête de fin d'année** de l'école : **kermesse** l'après-midi, associée au **spectacle** des enfants de l'école et portes ouvertes le matin. Nous avons servi une délicieuse **paella** à 150 personnes ; Parents, enfants et enseignants ont pu



apprécier le retour à la convivialité par cette belle journée ! Pour l'an prochain, la date est fixée au samedi 1<sup>er</sup> juillet.

Cette grande journée fut aussi l'occasion de dire un "au revoir" à notre directeur Pascal SEON, qui était dans notre école

depuis 12 années et qui a fait le choix de changer d'école et de poste.



Plus récemment, le Sou des Écoles a organisé sa **29<sup>e</sup> rando pédestre, la randonnée des Meysanges** qui, cette année, était le dimanche 6 novembre.



En nouveauté cette année, nous avons proposé 4 parcours : 5, 9, 15 et 23 km. **1053 marcheurs** ont pu se faire plaisir à randonner dans nos chemins de campagne sous un grand soleil ! Rendez-vous l'année prochaine pour la 30<sup>e</sup> édition le dimanche 5 novembre !

*Pour finir, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !*

**Stéphanie RIVOLLIER**  
pour le Sou des Écoles

### Conseil d'administration du Sou des Écoles :

Président : Jérémy CLOYE  
Vice-présidente : Stéphanie RIVOLLIER  
Secrétaire : Claudine TARDY  
Vice-secrétaire : Virginie PRALAS  
Trésorière : Julia BASTION  
Vice-trésorier : Mickaël MURIGNEUX  
Membre du CA : Vanessa RAGEYS, Audrey LAFFAY, Amélie LEFEVRE, Guillaume DENIS, Marilyne FONTANIERE, Christelle BAPTISTA

### Recherche de bénévoles

*Nous sommes une association qui a besoin de bénévoles. En effet, la faible mobilisation des parents d'élèves sur nos derniers événements remet en cause la pérennité de leur organisation. Toutes les familles de l'école bénéficient du Sou des Écoles. Il nous paraît important de s'investir dans notre association pour la faire perdurer et éviter sa disparition que nous regretterions.*  
**AVIS AUX VOLONTAIRES**

### POUR INFO

#### Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en Mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires ou bailleurs sociaux et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches.

**L'OPAC du Rhône nous demande également régulièrement si nous connaissons des personnes en recherche de logement.**

N'hésitez pas à vous rendre sur leur site pour faire une demande, ou renouveler vos demandes annuellement.

Vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.

Le Maire

Papeterie  
des Hauts du Lyonnais  
F.MARTINOL

48, rue de Lyon  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Tél. 04 78 44 51 04



### Meysristème

Cette année fut très belle pour la maison des jeunes. En effet, nous avons pu reprendre nos activités comme lors des années précédentes avec des jeunes de plus en plus nombreux car nous sommes désormais **31 adhérents**.

Nous avons commencé l'année par relancer la **sortie ski aux Sept-Laux le 5 février**, en collaboration avec la maison des jeunes de Grézieu. Ce fut une très belle journée ensoleillée avec pas moins de 75 skieurs.

Un mois plus tard, le **20 mars**, vous avez pu venir manger notre **soupe aux choux**, dans la cour du local ou au chaud à l'intérieur. Ici aussi, une matinée réussie avec 290 repas servis et surtout une bonne ambiance au rendez-vous.

Depuis quelques temps, nous voulions organiser un **concours de pétanque**, il a eu lieu, le **vendredi 6 mai** le soir au terrain de la Madone avec 72 doublettes.

L'**activité du cross-training** a également repris les mardis soir à l'initiative de S. RIVOLLIER accompagnée par l'association.

Et enfin, pour terminer l'année, nous avons réalisé la **vente de sapins de Noël le 3 décembre**. Pour l'année 2023, les mêmes événements auront lieu et d'autres devraient voir le jour...

*En vous souhaitant à toutes et à tous une très belle fin d'année et surtout une bonne année 2023. Le meilleur reste à venir !*

Les jeunes de Meys



### Les Co'Meys'diens

Cela faisait 3 ans que la troupe attendait de pouvoir remonter sur les planches. Ce fut chose faite au mois d'avril avec 3 représentations de la pièce de Jacky GOUPIL, "A visiter d'urgence !". Les mini Co'Meys'diens ont également pu nous enchanter avec un spectacle de nage synchronisée. Ils se sont qualifiés pour les JO de 2024 !

Les ateliers ont repris après la pause estivale :

- le mardi soir de 20h30 à 22h30 pour les adultes,
- le mercredi soir de 18h à 19h pour les enfants.

Ces derniers sont coachés par Sylvia BESSON et Frédérique GIRAUDON. Pour toute information, 06.59.67.28.00 ou 06.23.29.64.51.

Une nouvelle pièce est en préparation. La rencontre de trois générations autour de la présentation d'un fiancé un peu spécial... !

Les mini Co'Meys'diens travaillent autour de la mise en scène de contes ou de poèmes. Nous vous donnons rendez-vous au mois d'avril 2023 !

*Belle fin d'année 2022 et tous nos vœux de santé et bonheur pour 2023.*

**Pour la troupe, Catherine DEPIERRE**



### Pompiers Haute-Rivoire / Meys

Nous avons effectué **132 sorties d'engins au 23 octobre 2022**, nombre en légère hausse par rapport à l'année 2021. Avec un effectif de **23 sapeurs-pompiers dont 16 hommes et 7 femmes**.

La commune de Haute-Rivoire a signé une convention avec le SDMIS pour laisser partir en intervention son nouvel employé communal (déjà pompier volontaire) en journée.

Afin d'apporter les meilleurs secours possibles à nos concitoyens, **les sapeurs-pompiers de Haute-Rivoire recrutent tout au long de l'année**, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour de plus amples informations.

En cette année 2022, nous avons eu le plaisir de fêter avec la population le **centenaire de notre caserne**.

Lors de cette cérémonie, vous avez pu découvrir les **gestes de premiers secours**,

**expositions, différents ateliers incendie et l'ascension de la grande échelle.**

En fin d'après-midi, le **spectacle des gymnastes de Lyon** a été un franc succès et la journée a été clôturée par une soirée conviviale.

Nous vous remercions par avance de votre accueil en fin d'année lors de notre passage pour les traditionnels calendriers.

**L'ensemble des pompiers de Haute-Rivoire**



### Histoire et Patrimoine de Meys

Cette année, nous avons pu enfin retrouver un rythme associatif normal avec notre **assemblée générale du 12 mars** dans la salle polyvalente, suivie traditionnellement d'un **repas** qui rassemblait près de 30 personnes. L'après-midi, 60 personnes, venues parfois de loin, ont assisté à la **conférence** de Maurice FRANCON, ancien professeur de sciences, passionné de géologie et de paléontologie, dont le thème était notre région, une longue histoire inscrite dans la pierre. Elle était agrémentée d'une projection, et surtout, notre conférencier avait installé une **exposition** de nombreux minéraux accompagnés de commentaires. En fin d'animation, il a offert beaucoup d'échantillons qui ont ravi les participants.

Le **7 mai**, plus de 20 personnes de notre association et de PHIAAC de Chazelles ont participé à une **sortie dans le Pilat**. Le matin fut consacré à la **visite de la Chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez** fondée en 1281 et devenue village à la Révolution. Après le **repas** au Cartusien tout proche, nous sommes allés visiter la **Maison des tresses et lacets à la Terrasse-sur-Dorlay**, fabrique qui fonctionnait, comme de nombreux autres moulins dont il reste des vestiges, grâce à l'eau du Dorlay. En fin d'après-midi, nous avons pu visiter l'**église St-Pierre de St-Chamond** construite par Melchior MITTE de Chevrières en 1609 et ayant un plafond à caissons remarquable.

Le **25 juin**, nous avons participé à la **journée du Patrimoine de Pays et des Moulins avec la visite de la vieille ferme en cours de restauration de M. EREL**, au Granjon. Ensuite, **M. GARNIER, maire**, nous a fait **découvrir l'écoquartier** et sa philosophie.



Maison des tresses et lacets



Découverte de l'écoquartier



Salins d'Arc-et-Senans



Citadelle de Besançon

Nous étions également présents à la **Fête de la Batteuse du 28 août** avec un panneau d'exposition sur les très nombreuses utilisations du bois dans les fermes d'autrefois et nos différentes publications. Enfin, un **voyage de 3 jours dans le Jura et dans le Doubs fin septembre** a permis à plus de 25 personnes de découvrir la **citadelle de Besançon**, les **salines de Salins-les-Bains** et celles d'**Arc-et-Senans**, les **maisons de ROUGET-DE-LISLE** et de **PASTEUR**, une **fruitière de Comté**, un **château viticole près d'Arbois**... Notons qu'un **ouvrage photographique est en préparation** sur le thème du Meys d'hier et d'aujourd'hui et nous accueillons volontiers des photographes anciens ou plus récents, retraçant la vie de nos anciens ou les activités plus contemporaines...

Si les activités et la revue trimestrielle de l'association vous intéressent, vous pouvez vous adresser aux membres meysardes du CA,

Laurence JASSERAND et Bernadette TISSEUR, ou nous contacter par mail : [histeirepatrimoine-meys@gmail.com](mailto:histeirepatrimoine-meys@gmail.com)

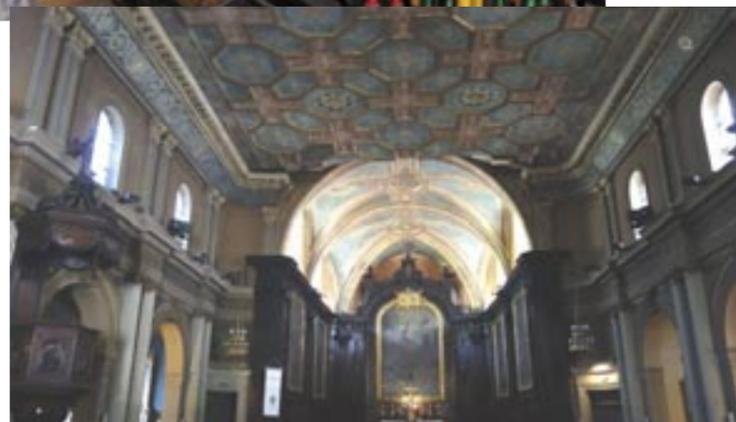
Pour le CA, Daniel BESSON



Assemblée générale



Chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez



Église St-Pierre à St-Chamond

### Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais Notre clocher de Meys

Curé : Père Guy OLLAGNIER  
Prêtres auxiliaires :  
Père Raymond THOLLOT,  
Père André SEYTRE

Raymond THOLLOT pour cette belle messe, et à Anne-Françoise pour l'animation musicale.

#### Catéchèse

Les groupes vont se mettre en route pour l'année 2022/2023. Cinq enfants préparent leur communion pour mai 2023 (date non connue à ce jour). Il y a aussi quatre

enfants en CM1. Ce sont les mamans qui assurent à tour de rôle les rencontres dans une salle à la cure de Meys au rythme d'une matinée par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à la responsable de la Paroisse : Christiane MARTIN au 07.60.44.98.07 ou sur le village de Meys à Simone VERISSEL au 09.86.71.60.31.

Merci à tous ceux et celles qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour différentes tâches ou événements, et qui font que notre clocher continue de fonctionner. **Bonne année 2023.**



L'équipe relais

## Société de chasse communale de Meys

Les modes de chasse ont sensiblement évolué de nos jours avec une part importante pour la chasse au gros gibier en général. C'est pour cela que **la sécurité est une priorité** de chaque instant de la part des chasseurs pour ne prendre aucun risque de se blesser ou de blesser les autres qu'ils soient chasseurs ou non.

La sécurité en action de chasse est une règle primordiale pour pouvoir exercer cette passion. Aujourd'hui, un grand nombre de promeneurs, randonneurs, vététistes, cavaliers, ramasseurs de champignons... partagent la nature avec les chasseurs.

C'est pourquoi une **formation décennale** a été mise en place par la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône depuis 2020 et **deviendra obligatoire pour tous les détenteurs d'un permis de chasse**. Cette formation devra être effectuée avant 2030. Elle devra être renouvelée tous les dix ans.

Cette formation est donnée par un technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône. Elle dure 5 heures et elle réexplique toutes les règles de sécurité à appliquer lors d'une action de chasse. Elle est très détaillée, ce qui permet aux chasseurs qui l'ont suivie, de pratiquer leur passion avec sérénité.

Des sociétaires de la société de chasse communale de Meys ont déjà suivi cette formation. Pour plus de sécurité, des **postes surélevés** ont été mis en place. De **nouveaux panneaux de signalisation** ont été achetés.

Chaque chasseur est à un poste matérialisé par un panneau numéroté et doit respecter l'angle de tir de 30 degrés par rapport aux autres chasseurs postés ou tout autre à proximité.



Le chasseur doit toujours avoir un tir fichant et de courte distance afin que la balle se fiche en terre. Il ne peut charger



son arme qu'à l'annonce de début de battue et la décharger à l'annonce de fin de battue. À la chasse aux petits gibiers, le chasseur doit toujours être vigilant. La sécurité, la prudence ainsi que la courtoisie sont des règles fondamentales des chasseurs pour maintenir de bonnes relations avec les autres utilisateurs de la nature.

Ces derniers temps en France, les chasseurs sont confrontés à de plus en plus de détracteurs qui n'hésitent pas à remettre en cause la légitimité de leur activité. Certains militants ou partisans du bien-être animal font souvent preuve d'intolérance à minima voire de violences verbales. Dans une société qui s'urbanise toujours plus, où les médias s'empressent d'alimenter la polémique, **la chasse suscite souvent de l'incompréhension**, malgré le fait du rôle incontournable et reconnu que la chasse occupe dans l'environnement rural : la gestion et l'entretien des populations de gibier, la veille sanitaire, la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts...

**Ensemble aimons la nature, protégeons-la et partageons-la.**

Le chasseur doit toujours avoir un tir fichant et de courte distance afin que la balle se fiche en terre. Il ne peut charger

son arme qu'à l'annonce de début de battue et la décharger à l'annonce de fin de battue. À la chasse aux petits gibiers, le chasseur doit toujours être vigilant. La sécurité, la prudence ainsi que la courtoisie sont des règles fondamentales des chasseurs pour maintenir de bonnes relations avec les autres utilisateurs de la nature.



## A votre service

**LA POSTE**  
48, Grande Rue  
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
36 31

**TRÉSOR PUBLIC**  
(Sauf recouvrement des impôts)  
100, avenue de la Libération  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 48 42 06

**DDT**  
39, avenue de Verdun  
69440 MORNANT  
04 78 44 98 07 le matin

**SUEZ EAU FRANCE**  
(S<sup>te</sup> distribution d'eau)  
180, route de St-Etienne  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Service client : 0 977 409 443  
Service urgence technique :  
0 977 401 131

**SYNDICAT DES EAUX (SIEMLY)**  
180, route de St-Etienne  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 48 42 41

**ENEDIS**  
Dépannage  
0 972 67 50 69 - www.enedis.fr

**ORANGE**  
39 00

**MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE**  
(Assistants sociales, Infirmières, Puéricultrices, Médecin, Assistantes Maternelles)  
57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 44 54 95

**PÔLE EMPLOI**  
3, av. du Général Brosset  
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE  
39 49

**MAISON DES SERVICES**  
57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Tél. 04 78 19 05 14  
mds@cc-mdl.fr

122, avenue des Quatre-Cantons  
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET  
Tél. 04 74 26 50 78  
mds@cc-mdl.fr

**PAROISSE**  
Place de l'Eglise  
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 48 61 20

**MISSION LOCALE**  
Concerne les jeunes de 16 à 26 ans, pour emploi et suivi  
04 72 59 18 80

**ADMIR DES HAUTS DU LYONNAIS**  
57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 19 05 49  
(du lundi au vendredi sauf mardi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LYON**  
(Sécurité Sociale)  
CPAM  
69907 LYON cedex 20  
36 46

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**  
67, boulevard Vivier Merle  
69409 LYON cedex 03  
0 810 25 69 80

**CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST**  
165, rue Garibaldi  
BP 3163  
69401 LYON cedex 03  
04 78 63 23 37

**CELLULE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES**  
Permanence Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon :  
Le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois  
Permanence Chambre de Métiers :  
Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)  
Ces permanences ont lieu en mairie de St-Symphorien-sur-Coise.

**SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)**  
N° VERT : 0800 10 40 36  
Autocars PLANCHE  
04 74 09 30 00  
www.autocarsplanche.net

**MAISON DE PAYS**  
Office de Tourisme  
Place de l'Eglise  
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 48 64 32

**POINT INFO ÉNERGIE PARC ÉCO HABITAT**  
Chaussée Beauvoir  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 72 66 14 30  
mail : contact@parc-ecohabitat.com

**FRANCE RÉNOV'**  
Rénovation de l'habitat  
04 72 66 14 30  
mail : contact@parc-ecohabitat.com

**CONSEIL PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**  
04 72 66 14 30  
mail : contact@parc-ecohabitat.com

**MENUISERIE VILLARD**  
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 44 55 22

FENÊTRE PORTE PORTAIL VOLET ESCALIER

Depuis 1985 [www.menuisierivillard.com](http://www.menuisierivillard.com)

**Piscine Plage**  
VINCENT CASSAGNES  
**Paysages**

65, impasse des Grandes Terres - ZA Bellevue  
69610 SOUZY  
04 74 26 51 09  
[www.paysages-vincent-cassagnes.fr](http://www.paysages-vincent-cassagnes.fr)

**Intermarché SUPER**  
FIERS DE VOUS SERVIR CHAQUE JOUR

620 route des Grandes Terres  
**SOUZY**  
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
NON STOP

leDRIVE  
SERVICE GRATUIT  
DES PROMOS TOUS LES JOURS  
8H - 19H  
RETRAIT DES COMMANDES

### JANVIER

mardi 3 Gymnastique seniors, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mardi 3 Club de l'Amitié : vœux + galette des rois  
 mercredi 4 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 10 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 11 Répétition Théâtre enfants  
 dimanche 15 Vœux du Maire à la salle des fêtes à 10h30  
 mardi 17 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 18 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 24 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 25 Concours de belote du club de l'Amitié : 14h à la salle polyvalente  
 samedi 28 Matinée vente repas par les pompiers de Haute-Rivoire (devant la caserne)  
 mardi 31 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes



### FÉVRIER

mercredi 1<sup>er</sup> Distribution des sacs des ordures ménagères salle polyvalente de 14h à 17h  
 mercredi 1<sup>er</sup> Répétition Théâtre enfants  
 samedi 4 Distribution des sacs des ordures ménagères salle polyvalente de 9h à 12h  
 dimanche 5 Répétition générale Théâtre à la salle polyvalente  
 mardi 7 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 8 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 14 Gymnastique seniors, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mardi 14 Club de l'amitié : après-midi bugnes  
 mercredi 15 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 21 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 22 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 25 Repas du chevreuil de la chasse du Sorlin à emporter  
 mardi 28 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes



### MARS

mercredi 1<sup>er</sup> Répétition Théâtre enfants  
 samedi 4 Concours de belote de la chasse du Sorlin  
 dimanche 5 Répétition générale Théâtre à la salle polyvalente  
 mardi 7 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 8 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 11 Assemblée Générale de l'association Histoire et Patrimoine de Meys  
 dimanche 12 Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys  
 mardi 14 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 15 Répétition Théâtre enfants



dimanche 19 FNACA Commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Bron à 10h  
 dimanche 19 Soupe aux choux à la MJ organisée par Meysystème (le matin)  
 dimanche 19 FNACA Commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Meys à 11h + inauguration de la rue du 19 mars 1962  
 samedi 25 Poule au riz à emporter du Football Club Meys-Grézieu  
 mardi 21 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 22 Répétition Théâtre enfants  
 vendredi 24 Carnaval Party du sou des écoles (réservé au famille de l'école) à la salle polyvalente de 18h à 22h  
 mardi 28 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 29 Répétition Théâtre enfants



### AVRIL

mardi 4 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 5 Répétition Théâtre enfants  
 dimanche 8 Bal de Pâques à Grézieu organisé par le Football Club Meys-Grézieu  
 mardi 11 Club de l'Amitié, répétition Théâtre adultes  
 mardi 18 Club de l'Amitié, répétition Théâtre adultes  
 mardi 25 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 26 Répétition Théâtre enfants  
 jeudi 27 Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié  
 vendredi 28 Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en soirée  
 samedi 29 Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en soirée  
 dimanche 30 Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en après-midi

### MAI

lundi 1<sup>er</sup> Tournoi de foot organisé par le Football Club Meys-Grézieu  
 mardi 2 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 3 Répétition Théâtre enfants  
 vendredi 5 Concours de pétanque au stade de la Madone organisé par la MJ Meysystème  
 lundi 8 Tournoi de foot organisé par le Football Club Meys-Grézieu  
 mardi 9 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 10 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 16 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mardi 23 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 24 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 30 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 31 Répétition Théâtre enfants



### JUIN

mardi 6 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 7 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 13 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 14 Répétition Théâtre enfants  
 vendredi 16 Assemblée générale Football Club Meys-Grézieu  
 samedi 17 Classes en 3 : célébration, défilé et repas  
 mardi 20 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 21 Répétition Théâtre enfants  
 jeudi 22 Repas annuel du Club de l'Amitié  
 mardi 27 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 28 Répétition Théâtre enfants

### JUILLET

samedi 1<sup>er</sup> Fête de l'école à la salle polyvalente et kermesse du Sou des Écoles  
 vendredi 7 Concours de pétanque à Grézieu-le-Marché organisé par le Football Club Meys Grézieu  
 samedi 29 Concours de pétanque à 14h au stade de la Madone organisé par la chasse du Sorlin



### AOÛT

mardi 15 Messe pour Marie à la chapelle de la Madone  
 dimanche 27 48<sup>e</sup> fête de la Batteuse  
 lundi 28 Repas campagnard et soirée musette organisés par le Comité de la Batteuse, feu d'artifice



### SEPTEMBRE

mardi 5 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 6 Répétition Théâtre enfants  
 vendredi 8 Pot de rentrée des associations de la Cantine et du Sou des Écoles  
 mardi 12 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 13 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 19 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 20 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 26 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 27 Répétition Théâtre enfants

### OCTOBRE

mardi 3 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 4 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 7 Repas choucroute à emporter de l'association de la Cantine, à la salle des fêtes

mardi 10 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 11 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 17 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 18 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 21 Repas du CCAS à la salle des fêtes  
 mardi 24 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 25 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 31 Club de l'Amitié, répétition Théâtre adultes

### NOVEMBRE

samedi 4 Choucroute à emporter du Football Club Meys-Grézieu  
 dimanche 5 30<sup>e</sup> marche des Meysanges organisée par le Sou des Écoles de 8h à 14h30  
 mardi 7 Club de l'Amitié, répétition Théâtre adultes  
 jeudi 9 Repas d'automne du Club de l'Amitié  
 vendredi 10 Thé dansant à la salle des fêtes organisé par l'association de la cantine  
 samedi 11 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Meys (4 communes)  
 mardi 14 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 15 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 18 Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde  
 mardi 21 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 22 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 25 Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde  
 samedi 25 Ste-Barbe des pompiers à Haute-Rivoire à 17h salle Delage  
 dimanche 26 Revole de la Batteuse à midi  
 mardi 28 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 29 Répétition Théâtre enfants



### DÉCEMBRE

samedi 2 Vente des sapins de Noël à la MJ de 11h à 12h  
 mardi 5 Gymnastique seniors, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mardi 5 Assemblée Générale du Club de l'Amitié  
 mercredi 6 Répétition Théâtre enfants  
 mardi 12 Gymnastique seniors, Club de l'Amitié, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mercredi 13 Répétition Théâtre enfants  
 samedi 16 Distribution des colis de Noël aux anciens par le CCAS  
 mardi 19 Gymnastique seniors, Cross training, répétition Théâtre adultes  
 mardi 19 Arbre de Noël du Club de l'Amitié  
 mercredi 20 Répétition Théâtre enfants  
 vendredi 22 Noël des enfants de l'école organisé par l'association de la Cantine  
 samedi 23 Matinée "huîtres" organisée par l'ASM au stade de la gare



## Déchèteries

### Les déchèteries à votre disposition

#### Les déchèteries

**> Montrottier**  
Les Auberges 69770 Montrottier - Tél. 04 74 70 41 48  
lundi > jeudi : 14h - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)  
vendredi : 8h - 12h & 13h30 - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)  
samedi : 9h - 12h30 & 13h15 - 18h45

**> St Martin en Haut**  
Lieu-dit Les Lays 69890 St Martin en Haut - Tél. 07 61 07 38 10  
lundi > jeudi : 14h - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)  
vendredi : 8h - 12h & 13h30 - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)  
samedi : 9h - 16h

*Périodes les jours fériés. Dernière entrée 15min avant la fermeture*

**Sont acceptés**

**Déchèterie à Chazelles sur Lyon**  
Fond Rivaud 48140 Chazelles sur Lyon  
Accès autorisés aux communes identifiées sur la carte par ★  
Renseignements et horaires : www.forez-est.fr ou 04 77 27 61 81

Attention : inscription préalable obligatoire sur [https://forez-est.websager.fr/forez-est/pages/p\\_connexion.aspx](https://forez-est.websager.fr/forez-est/pages/p_connexion.aspx)

## Tarifs de location des salles de Meys

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (sous réserve de modification possible en cours d'année)

	Habitants de Meys	Extérieur à Meys	Associations de Meys	Location week-end	Tarif réunion et séances sport
Salle polyvalente Caution 500 € - sans la cuisine	380 €	480 €	100 €	tarif à la journée + 100 €	10 € de l'heure
- avec la cuisine	430 €	530 €	150 €	tarif à la journée + 100 €	
Apéritif (pour 4h max.)	10 € de l'heure		10 € de l'heure		
Salle du stade de la gare Caution 150 € Location à la journée			50 €	Associations uniquement Tarif à la journée + 1/2 tarif	Associations uniquement 2,50 € de l'heure

De nouveaux tarifs seront établis en 2023 pour les locations 1/2 salle polyvalente.

Capacité maximum : salle polyvalente : 220 personnes assises - salle du stade : 50 personnes

Matériels de la cuisine salle polyvalente : Lave-vaisselle - Étuve - Piano (4 feux gaz + four) - Chambre froide - Réfrigérateur - Vaisselle

Respectez les horaires de location et limitez le bruit après 22h. Les clefs se récupèrent en mairie, aux heures d'ouverture.

Le loueur est responsable de toute dégradation, le remboursement des dégâts sera imputé sur la caution.

## Journée retrouvailles de la Classe en 0

Contrainte d'annuler son édition 2020 pour cause de restrictions sanitaires, pas question pour autant de faire l'impasse sur l'événement. C'est ainsi que la Classe en 0 s'est réunie le 11 juin 2022 sous un soleil éclatant pour célébrer ses décades. Ce ne sont pas moins de **53 conscrits** qui ont répondu présents à cette journée de convivialité autour d'un **barbecue géant**, une **édition Koh-Lanta intergénérationnelle** et d'autres activités de plein air. La

soirée s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit et ainsi de nombreux talents se sont révélés. Cela promet d'autres moments inoubliables à l'occasion des demi-décades qui se tiendront en 2025. Il faudra attendre 2030 pour une nouvelle édition grand public.



**FLD** Dépannage TV  
Vente & Conseil  
**Electroménager**

118, PLACE DE LA GARE  
69610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE  
**04 74 26 37 16**  
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 16h-19h - Le samedi : 9h-12h  
[www.copra-floelectromenager.fr](http://www.copra-floelectromenager.fr)

@restaurantmoissons

Concerts Privatisation  
Afterwork Restaurant Tenor Café - Espace Foc Jeux de Société  
Retransmission sportive Soirées à Thème

415, rue de la République  
69610 Meys  
04 74 26 66 41 - [contact@moissons.fr](mailto:contact@moissons.fr)

**CABINET DENTON**  
Géomètre Expert DPLG

Bornage amiable - Division foncière - Topographie  
Lotissement - V.R.D.  
Aménagement rural et urbain - Relevé intérieur

34 Route de l'Argentière 69610 STE FOY L'ARGENTIERE  
Tél : 04 74 70 05 46 - Mail : [denton.geometre@orange.fr](mailto:denton.geometre@orange.fr)  
Rue Symphorien Champier 69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE  
Tél. 04 78 48 40 85

*Un instant pour Soi...*  
Institut de beauté

04 72 38 58 38

144, grande rue  
69610 Ste Foy l'Argentière  
[uninstantpoursoi.emilie@gmail.com](mailto:uninstantpoursoi.emilie@gmail.com)

**SGC** SOUTÈNEMENTS ET FONDATIONS PAR SOLUTIONS PLURITECHNIQUES

**SGC RECRUTE**

Vous souhaitez vous investir au sein d'une entreprise de travaux spéciaux à l'esprit familial, à taille humaine et indépendante pour contribuer à son expertise et son constant développement.

- Ingenieurs études de prix
- Conducteurs de travaux
- Ingenieurs techniques
- Ingenieur matériel
- Ouvrier TP
- Mécanicien TP

[www.sgc-ts.com](http://www.sgc-ts.com)  
[contact@sgc-ts.com](mailto:contact@sgc-ts.com)

### Club de l'Amitié

Notre **assemblée générale** a eu lieu le mardi **14 décembre 2021**.

Le montant de la cotisation a été exceptionnellement fixé à 6 € (adhésion 2022) pour les adhérents qui avaient pris leur carte en 2021 et maintenue à 16 € pour les nouveaux adhérents.

Les élections du conseil d'administration ont été organisées à cette occasion. Merci à Gilbert BONHOMME qui a spontanément proposé sa candidature et a été élu à l'unanimité.

Le 24 février 2022, le conseil d'administration se compose donc de la manière suivante :

- Présidente : Laurence JASSERAND
- Secrétaire : Valérie GARNIER
- Trésorier : Philippe GARNIER
- Administrateurs : Serge MARCHE, Robert COMAROMOND et Gilbert BONHOMME

À l'instar de nombreux clubs du territoire, le concours de belote 2022 a dû être annulé du fait de la crise sanitaire.

Cette année 2022, nous avons pu organiser nos 3 repas habituels.



Jeudi 19 mai : **repas des anniversaires**. 23 convives étaient présents pour 5 récipiendaires. Ce repas a eu lieu au restaurant "Le Gourmet de Meys".



Jeudi 30 juin : **repas de fin d'année** au restaurant "Les Moissons". 22 personnes étaient présentes. Ce fut l'occasion pour nombre d'entre nous de découvrir le nouveau restaurateur, Géraud DESAULLE.

Jeudi 3 novembre : **repas d'automne** au restaurant "RIVOLLIER" à Aveize. Les convives étaient au nombre de 20.



Le club maintient son activité tous les mardis comme cela avait été initié en 2021. L'**activité belote** a lieu un mardi sur deux. L'**activité marche** se déroule autour du village de Meys. Des promenades de 3 à 5 km sont proposées une fois tous les 15 jours. L'**activité scrabble** a lieu tous les 15 jours également. L'**activité échecs** est en plein essor. Un nouveau groupe d'apprentissage a débuté en septembre 2022, toujours avec Gilles ROUSSEAU, notre formateur bénévole.



**Trois rencontres** ont eu lieu cette année :

- Mardi 5 avril avec les classes de CM1 et de CM2 pour faire des parties d'échecs adultes contre enfants.
- Samedi 25 juin sur la terrasse du restaurant "Les Moissons" sous la forme d'une demi-journée de rencontres avec quelques initiations et des parties d'échecs pour les plus aguerris.
- Mardi 27 septembre avec la présentation des différentes activités du club à la population. Cette rencontre s'est déroulée elle aussi au restaurant "Les Moissons" sous un format convivial. 10 nouveaux adhérents nous ont rejoints portant ainsi à 40 le nombre d'adhérents à l'association.
- Début décembre : petit tournoi amical d'échecs sur 3 mardis : 9 participants.



- Janvier 2023 : Stage sur l'assurance « C'est Quoi ARCANGE »
- Mardi 28 Février 2023 : Assemblée Générale
- Vendredi 24 Mars 2023 : Journée des Présidents « Anniversaire 40 ans GMR »
- Lundi 27 Mars au Lundi 3 Avril : Croisière « LE DOURO, L'ÂME PORTUGAISE » Portugal
- Mercredi 5 Avril 2023 : Concours Départemental de Dictée
- Mardi 18 Avril 2023 au Vendredi 21 Avril 2023 : ZOO de Beauval-Val de LOIRE
- Samedi 29 Avril 2023 : Fête de l'Amitié
- Dimanche 7 mai 2023 : Marche de MADAGASCAR
- Lundi 8 mai au Vendredi 12 mai 2023 : Croisière sur la Seine
- Mardi 16 mai 2023 : Croisière à la journée Avignon - Arles
- Samedi 3 au Samedi 10 Juin 2023 : Séjour ANCV PELVEZY Dordogne
- Mardi 13 juin 2023 : Concours Départemental de Pétanque
- Samedi 16 au Samedi 23 Septembre 2023 : Séjour ANCV URRUNGNE Pyrénées Atlantiques
- Samedi 30 Septembre 2023 au Mercredi 11 Octobre 2023 : « TIRE-TOI UNE BÛCHE » Canada

*Le conseil d'administration, très heureux du dynamisme du club, vous informe que le club de l'Amitié est ouvert à toutes et à tous pour de belles rencontres. Il vous souhaite ses meilleurs vœux et une très belle année 2023.*

**Pour le conseil d'administration**  
**Valérie GARNIER**  
**Secrétaire**

### POUR INFO

#### Stationnement

La mairie vous informe que **le stationnement sur les trottoirs du village est strictement interdit**. La seule exception concerne les places pour les handicapés repérées sur les espaces réservés. Le stationnement sur le béton désactivé du restaurant "Les Moissons" est interdit, sauf pour les personnes handicapées ou invalides et les opérations de chargement/déchargement. **Même stationner devant son propre garage est interdit**. Laisser stationner son véhicule devant son propre garage peut constituer une infraction passible d'une amende (arrêt de la Cour de Cassation). Autant dire que c'est également une évidence sur les trottoirs ou devant une entrée carrossable (entrée bateaux). Cela correspond à une contravention de classe 2. **Utilisez vos places de parking dans vos propriétés ou sur les parkings existants matérialisés.**

Le stationnement sur la voie publique peut être gênant. Dans le village, garez votre véhicule sur les places de parking matérialisées par de la peinture au sol.

**Quelques panneaux de stationnement interdit ont été installés sur la commune. Les lieux d'implantation correspondent à des endroits où le stationnement est très gênant, voire dangereux.** Les propriétaires des véhicules qui ne respectent pas cette interdiction seront **sanctionnés par la gendarmerie !**

Merci pour votre civisme.

Le Maire

## Football Club Meys Grézieu - FCMG

Chers lecteurs, nous voici tous réunis pour dresser un bilan d'une saison qui s'achève, et également d'en projeter une autre.

**Nous remercions les Mairies** car, sans leur aide, le club n'avancerait pas autant.

Nous remercions également tous les  **bénévoles, éducateurs, membres du CA, dirigeants, arbitres**  pour leurs disponibilités lors de cette saison.

Nous remercions aussi les **équipes terrain** sur les deux villages qui s'occupent parfaitement de nos pelouses.

Pour continuer, je remercie les **partenaires, sponsors, mécènes**.

Nous avons organisé des **manifestations** qui dans l'ensemble ont très bien fonctionné comme la **choucroute**, les **huîtres**, le **poulet-crème riz**, le **bal**, les **tournois**, et la **pétanque**.

Nous sommes repartis sur nos habitudes et ça fait vraiment du bien.

Depuis la fin de l'année 2021, la région nous a doté d'un magnifique **minibus** 9

places. Nous tenons à souligner que ce véhicule ne nous appartient pas, et qu'il est détenu par la Région. Un contrat très ficelé a été signé, et nous ne pouvons pas le sous-louer ou encore même le prêter. Il est utilisé par toutes les équipes lors des déplacements. Il est très apprécié de tous.

Sur le plan sportif, concernant la **catégorie seniors**, nous avons accueilli cette année un **nouvel éducateur diplômé, Loup DURET**. Je le remercie pour son investissement tout au long de la saison.

L'équipe fanion a fini 6<sup>e</sup> sur 14, une place plus qu'honorable car nous étions au plus haut niveau du district.

L'**équipe réserve** quant à elle a subi une saison compliquée. Elle termine dernière de sa poule et se voit rétrogradée au niveau inférieur. Je tiens à souligner que



l'équipe était très jeune et a manqué un peu de maturité. Je remercie tout de même les garçons qui se sont battus jusqu'au bout.

Le **foot loisirs** avec une équipe sur Meys, et une autre sur Grézieu n'a pas très bien fonctionné. La Covid a semé la panique dans cette catégorie.

Pour les **équipes jeunes**, nous n'avions pas de catégorie U17 cette année car l'effectif était trop restreint.

L'équipe **U15** encadrée par les deux Jocelyn et Sam a terminé première de la

poule en D4. Ce parcours parfait permet d'accéder au niveau supérieur. Nous pouvons observer que le travail mis en place par Michou est bénéfique, mais cette année, nous n'avons pas assez d'effectifs pour présenter une équipe dans cette catégorie.

En ce qui concerne les **U13**, ils se sont bien comportés en championnat Poule C qui correspond au niveau de l'équipe. Ils sont allés se frotter aux meilleures "écuries" du groupement puisqu'ils ont perdu en demi-finale de la coupe Brévenne. Bravo à eux.

Pour les **U11**, c'est un groupe qui a également bien fonctionné avec des victoires, et des défaites. Je tiens à souligner une mention spéciale pour leur victoire au tournoi de Maringes.

Pour les catégories **U9** et **U7**, nous sommes vraiment sur la découverte du football. L'important est de donner envie aux jeunes.

Nous voici au terme d'une année 2022 qui aura été pour ma part une année de transition. **Après 8 années de présidence, je cède ma place à Jocelyn MONNOT que je remercie au passage.**

Je tenais à vous écrire ces quelques mots afin de vous rappeler les grandes lignes de ce mandat.

Lorsque j'ai pris mon rôle de président en 2014, nous étions repartis seuls suite à l'arrêt de notre partenariat avec les Hauts du Lyonnais. Nous avons sollicité d'ailleurs

l'AS Meysarde pour notre école de foot. Nous étions en entente sur les catégories U7/U9/U11. Nous avons lancé cette dynamique avec l'aide de notre éducateur Michou.

Puis les années ont passé et nous avons continué de grandir. La saison 2015/2016 a vu naître une équipe U13 qui est venue compléter nos équipes de foot d'animation.

Ensuite, un gros changement dans le club est arrivé pour la saison 2016/2017. Notre bénévole qui s'occupait tous les jours de la pelouse du stade a décidé de mettre fin à sa carrière. Je parle bien de "BOUCHON" pour les intimes que je tiens particulièrement à remercier pour toutes ces années. Une phrase me revient : "c'est un homme que j'ai admiré et qui m'a donné cette foi du bénévolat".

Pour la saison 2017/2018, nous avons créé une équipe U15 qui évolue à 11, et c'était un grand pas de plus.

En ce qui concerne la saison 2018/2019, nous avons à nouveau passé un cap car nous nous sommes mis en entente sur la catégorie U17. Cette année-là, nous représentons l'ensemble des catégories dans le club. C'était un réel objectif de proposer du football pour tous les âges. Nous y sommes arrivés.

Nous avons perduré cette dynamique pour la saison 2019/2020 avec un beau travail également en seniors.

Ensuite, nous avons fusionné avec le club de Meys lors de la saison 2020/2021 suite à un énorme travail avec les deux bureaux. Celle-ci était simplement une suite logique à notre mode de fonctionnement depuis de nombreuses années.

Néanmoins, la Covid est venue s'installer et la saison n'est pas arrivée à son terme. Elle a même été blanche...

Les acteurs du football ont perdu le sens de l'associatif, et certaines personnes se sont éloignées des terrains.

Mais, nous avons relancé la machine pour la saison 2021/2022 avec quelques pertes de licences. Nous continuons de nous structurer et d'avancer avec le club. Nous avons accueilli un nouvel éducateur, Loup DURET, qui gère le pôle seniors. Je tenais également à le remercier lui et son groupe car ils se sont maintenus au plus haut niveau du district du Rhône l'an dernier.

Une mention spéciale à nos U15, ils ont fini champions du Rhône en D4. Il était important pour moi de vous partager les grandes lignes de cette présidence de 2014 à 2022.

Je remercie au passage tous les bénévoles qui ont été à mes côtés pour avancer sereinement tous les jours. J'ai vraiment apprécié représenter le club et j'ai énormément de respect pour toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre.

Merci pour tout et bonne continuation.

Hervé VILLEMAGNE



Catégorie 1

**Orpi MILLESIMMO**  
Des femmes et des hommes pour votre bien  
04.78.19.13.69  
64 Grande Rue  
69850 SAINT MARTIN EN HAUT  
VENTE - ACHAT  
LOCATION - GESTION  
Vous accompagne dans vos projets immobiliers depuis 2003 !

**BLANC BARANGE**  
Menuiserie • Charpente • Construction bois  
121, route de la Gondolière  
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET  
Tél. 04 74 26 53 09 - contact@blanc-barange.fr

**BML ST MARTIN EN HAUT**  
Béton prêt à l'emploi  
04 78 48 58 48  
www.betonalyon.fr

**BML MAT ST LAURENT DE CHAMOUSSET**  
Matériaux de Construction  
04 72 31 13 00  
www.bmlmatériaux.fr

**colruyt**  
prix - qualité  
Votre supermarché à votre service !  
11 Rue du Stade  
69610 S<sup>T</sup>E FOY L'ARGENTIÈRE  
Tél. 04 78 40 73 45

**Ouvert dimanche matin**  
**Collect&Go**  
Mes courses en ligne  
www.colruyt.fr

Proximité PRIX BAS

## Comité de la Batteuse

Ouf, après deux ans de Covid, la fête est bien repartie et chacun a pu retrouver ses habitudes. Un grand bravo à tous les jeunes (et moins jeunes) qui nous ont rejoints et aux enfants qui nous ont beaucoup aidés.

Notre fête est unique par les gestes commentés, les costumes, la locomobile à vapeur, les danses folkloriques, et bien sûr

son repas et buffet. Il est très rare d'avoir en plein air un repas digne du restaurant avec en vedettes le jambon cuit, le civet de lapin et les fameux pâtés "de la batteuse". Encore bravo, très belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2023.

Pour le Comité de la Batteuse  
L. VENET

### Contacts

- Farandole :  
Andrée SEON  
04.74.26.60.27
- Costumes :  
Andrée SEON  
04.74.26.60.27
- Chapiteaux :  
Cécile MOULIN  
04.74.26.61.92
- Buvette :  
Franck MOULIN  
06.70.06.91.22
- Parkings :  
Elie NALIN  
04.74.26.60.23
- Battage :  
Jean-François GARIN  
06.11.25.66.84
- Chorale de la batteuse :  
Anne-Françoise GOMES  
06.11.27.01.73
- Autre :  
Lucien VENET  
04.74.26.62.04

### POUR INFO

#### Prêt de tables et de bancs

Le comité de la Batteuse met gratuitement à disposition des habitants de Meys des tables et des bancs, en remerciement des aides que la population apporte lors de la Fête de la Batteuse.

C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. Pour une bonne organisation de ce service, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors de la récupération du matériel. Le retrait s'effectue le vendredi à 11h précises au local de la batteuse et le retour du matériel le lundi à 16h au même endroit. Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponible à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

Pour le bon fonctionnement de ce service nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires de récupération et de restitution du matériel.

Prochaine fête dimanche 27 et lundi 28 août 2023  
Revole dimanche 26 novembre 2023

### Rappels importants

- La cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- Les chapiteaux sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 80 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.



**CORNU NÉEL Architectures**  
 Alexandre Maître d'Oeuvre    Jérôme Architecte D.P.L.G.  
 44, Rue du Cardinal Girard 69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE  
 04 78 44 31 67    cornu-neel@orange.fr  
[www.cornu-neel-architectures.fr](http://www.cornu-neel-architectures.fr)

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale fonctionne grâce à une équipe d'une dizaine de bénévoles et l'appui d'un emploi salarié mutualisé avec d'autres bibliothèques. Cette année, **Marine ARNOLD** nous a rejoints : une demi-journée par semaine, elle contribue à la gestion quotidienne, nous épaula et surtout permet de présenter des animations à l'école.

Le **fonds renouvelé 3 à 4 fois par an** est composé de livres de la Médiathèque Départementale du Rhône (autour de 1200 documents). Nous bénéficions aussi d'un budget municipal de 1600 € (2 € par habitant) pour les animations, l'achat de documents et de fournitures, les abonnements à des revues.

Cette année, nous avons pu proposer de nouveau des **animations** : le passage de Cultur'en bus pour les scolaires (qu'est-ce qu'une collection ?), les lundis vacances, en février, dessiner une BD sur le thème de l'amour (pour la St-Valentin). En avril, Dominique LASSAIGNE nous a fait

découvrir des instruments de musique africaine, avec une exposition proposée par la Médiathèque Départementale. Et en octobre, une découverte de l'histoire des échecs.

Le **réseau Com'MonLy** a aussi organisé comme chaque année un prix des lecteurs (le Prix D'Monts) : cette année, c'était la littérature africaine et le livre nominé est "Les Impatientes" de Djaili AMADOU AMAL.

L'adhésion à la bibliothèque est individuelle et gratuite. La bibliothèque fait partie du réseau Com'MonLy qui vous donne accès au catalogue de toutes les bibliothèques du secteur via le portail :

**www.commonly.fr**

Vous pouvez réserver en ligne et récupérer vos documents (livres, revues, CD, DVD) à la bibliothèque de Meys.

Vous pouvez nous retrouver dans notre bel espace, 10 rue Félix Faure (bas du village avec parking) et/ou nous rejoindre en tant



que bénévole : vous participerez à la gestion de la bibliothèque, à l'achat de livres et aurez accès à une formation professionnelle gratuite, délivrée par la Médiathèque Départementale à Chaponost.

**Attention nouveaux horaires :**

- Le lundi n'est plus ouvert
- Mercredi de 16h à 18h
- Samedi 10h à 12h
- Dimanche de 10h à 11h

Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de la mairie (04.74.26.60.55) ou par courriel à : bibliotheque.meys@cc-mdl.fr

*L'équipe des bénévoles de la bibliothèque*

## FNACA



La Covid étant passée dans nos rangs, nous sommes de moins en moins de gens actifs. Nous essayons de participer aux cérémonies du souvenir dont voici les dates pour **2023** :

Dimanche 19 mars : 61<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie à Meys

Vendredi 14 juillet : Pique-nique à Aveize

Samedi 11 novembre : Cérémonie de l'Armistice à Meys

Nous demandons aux parents de sensibiliser leurs enfants pour les commémorations.

Le 11 novembre 2023, une grande commémoration se déroulera sur Meys, les enfants de la commune seront mobilisés durant cette manifestation. Nous espérons les voir nombreux à partager ce moment intergénérationnel.



**Bernard VENET**



## POUR INFO

### Stop les crottes

Lors de nos échanges avec vous, nombreux sont ceux qui nous font remonter les problèmes de déjections canines dans le village et dans les espaces d'aménité (écoquartier, lieux de rencontres...), que ce soit sur les trottoirs, dans les rues, les massifs ou espaces verts.

En effet, cette incivilité est insupportable pour nos concitoyens, mais également pour nos employés communaux qui ne sont pas là pour ce genre de nettoyage.

Environ 30% de Français sont propriétaires d'au moins un chien, ce qui représente une population canine de plusieurs millions d'individus. Si ces animaux de compagnie sont acceptés dans de nombreux endroits, leurs crottes le sont moins, surtout lorsqu'elles se retrouvent sur le trottoir ou dans les espaces publics. Toutefois, il faut savoir qu'il existe une loi sur les déjections canines qui permet de prévenir les nuisances causées par ces dernières et de punir les contrevenants. Par ailleurs, diverses mesures sont prises par les collectivités locales pour faire face au problème.

### LA LOI SUR LES DÉJECTIONS CANINES

**Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.**

Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les **déjections** soient **par la suite ramassées**. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, les excréments de chien favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.

De plus, les **agents communaux** ne sont pas là pour ramasser les excréments de vos animaux. **D'ailleurs ils ne peuvent plus entretenir et passer le rotifile sur certains espaces publics qui sont régulièrement utilisés comme espaces de toilettes pour chiens**, vous comprendrez aisément pourquoi, et cela au détriment des usagers de ces espaces de détente.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à **une contravention de 2<sup>e</sup> classe de 35 €** que la

commune peut majorer si elle le désire (par exemple la commune de St-Symphorien-sur-Coise verbalise avec **une amende de 68 €, majorée à 150 € si récidive**).

### LES CONSIGNES À RESPECTER

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende, mais tout simplement par civisme. En outre, un passant peut malencontreusement glisser sur la crotte d'un chien et se faire mal. Dans ce cas, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée. C'est pour cela que **la commune met à votre disposition des sacs à crottes à venir récupérer, gratuitement, en mairie**. Merci aux propriétaires de chiens de venir les chercher, **un petit sac en toile** vous permettant de vous promener avec votre animal **et vos sacs de propreté vous seront remis gratuitement lors de votre 1<sup>re</sup> visite** pour récupérer vos sacs à crottes.



- **Le sac** : Vous ne devez jamais vous séparer d'un ou, même, de plusieurs sacs ramasse-crottes, si vous avez un chien. Ils sont en plastique de couleur verte. Ils vous permettent de vous débarrasser facilement des déjections de votre compagnon à quatre pattes dans une poubelle. Ils sont donnés en rouleau (ce dernier peut contenir jusqu'à 150 sacs).

- **Le distributeur de sacs à crottes** : Vous avez plusieurs chiens et avez l'habitude de les sortir dans les espaces publics ? Vous avez besoin d'un distributeur de sacs à crottes. Comme son nom l'indique, ce gadget vous permet d'avoir à votre disposition plusieurs sacs en même temps. Conçu pour être pratique, il est léger, discret et en toile de jute.

Merci.

Philippe GARNIER et Richard GRAEL  
Maire et 1<sup>er</sup> adjoint

Informations intercommunales

Les Maisons des Services

PROCHES DE VOUS, PROCHES DE CHEZ VOUS

Les Maisons des Services de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, labellisées France Services, permettent de réaliser dans un même lieu, toutes vos démarches administratives et numériques.

Les médiatrices numériques sont formées pour vous aider, quelques exemples :

- Immatriculation véhicule, carte grise, permis de conduire (ANTS)
- Allocations logement, RSA (CAF-MSA)
- Complémentaire Santé Solidaire, carte vitale (CPAM-MSA)
- Retraite (CARSAT-MSA)

- Recherche d'emploi, actualisation (Pôle Emploi)
- Déclaration d'impôts, prélèvement à la source (DRFIP)
- Demande d'aide juridictionnelle (Point justice)...

Vous pouvez aussi être accompagnés lors de permanences sur RDV :

- Emploi, insertion et conseil en évolution professionnelle.
- Missions locales (16-25 ans), CIBC (salaariés, apprentis...).
- Juridique : avocate, conciliateurs de justice, FNATH.
- Famille : médiatrice familiale (Centre de la Famille et de la médiation).
- Habitat : conseils en rénovation et en architecture (PEH et CAUE).

- Santé : Planning familial, assistante sociale de la CPAM (accidents du travail).
- Des ordinateurs avec accès internet, scanners, imprimantes sont à votre disposition, sur réservation de préférence.

Les Maisons des Services de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

122, avenue des 4 Cantons  
St-Laurent-de Chamousset  
Tél. 04.74.26.50.78  
57, rue des Tanneries  
St-Symphorien-sur-Coise  
Tél. 04 78 19 05 14  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et les après-midi sur RDV  
mds@cc-mdl.fr



ST LAURENT DE CHAMOUSSET	ST SYMPHORIEN SUR COISE
☎ 04 74 26 50 78	☎ 04 78 19 05 14
✉ mds@cc-mdl.fr	✉ mds@cc-mdl.fr

Catégorie	Service	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	ST SYMPHORIEN SUR COISE
EMPLOI FORMATION	Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)	Lundi et jeudi matin sur RDV au 04 74 05 00 30	Mardi et Mercredi sur RDV au 04 72 59 18 80
	Pôle Emploi		Atelier profil de compétences - 3 <sup>e</sup> mardi du mois (uniquement pour les ressortissants Pôle Emploi Tassin)
CAISSES NATIONALES	CAF du Rhône	Permanence suspendue ponctuellement Mardi de 9h à 10h30 sur RDV auprès de la Maison des services	Mardi de 10h30 à 12h sur RDV auprès de la Maison des services
	CPAM (sécurité sociale)	Permanence suspendue ponctuellement Jeudi de 9h à 12h sans RDV	Vendredi de 9h à 12h sans RDV
	Assistant social de la CPAM		Sur RDV au 36 46
	MSA Ain-Rhône	Permanence suspendue ponctuellement Mercredi de 13h30 à 16h30 sans RDV	Lundi de 13h30 à 16h30 sans RDV
JURIDIQUE	CARSAT	Sur RDV auprès de la Maison des services	Sur RDV auprès de la Maison des services
	Avocat du Barreau de Lyon	Un mercredi sur deux sur RDV auprès de la Maison des services	Un mercredi sur deux sur RDV auprès de la Maison des services
	Conciliateur de justice	Sur RDV auprès de la Maison des services	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV auprès de la Maison des services
MÉDIATION FAMILIALE	FNATH (Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, invalidité, handicap...)	Sur RDV auprès de la Maison des services	Sur RDV auprès de la Maison des services
	Centre de la famille et de la médiation	Un mardi sur deux de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54	Un mardi sur deux de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54
HABITAT	Parc éco habitat (conseils en rénovation)	Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30	Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise renseignements au 04 72 66 14 30
	CAUE (conseils en architecture)	Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30	Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise renseignements au 04 72 66 14 30
SANTÉ	Planning familial (santé, sexualité, ado)	Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36	Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

L'emploi en quelques clics

**RENDEZ-VOUS SUR** [www.cc-montsdulyonnais.fr/offres-emplois](http://www.cc-montsdulyonnais.fr/offres-emplois) ou [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr) Onglet «Travailler et entreprendre», puis «Consulter les offres d'emplois»

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI**  
Atouts : Découvrir des offres locales régulièrement mises à jour et couvrant l'ensemble des secteurs d'activité professionnelle.  
Cliquez sur l'intitulé de l'offre pour voir le descriptif complet. Vous accédez aux informations concernant l'offre d'emploi.

**VOUS ÊTES EMPLOYEUR**  
Atouts : Diffuser gratuitement et rapidement vos besoins en recrutement.  
Cliquez à cet emplacement.

Intitulé du poste → Un(e) Directeur(trice) des Services Techniques (Cat. B)  
Modalités pour candidater →  
Caractéristiques de l'offre d'emploi (missions confiées, nature du contrat, diplômes et qualifications requis) →

Envoyer une offre d'emploi  
Vous pouvez saisir les caractéristiques de vos offres à l'aide du formulaire pour la diffusion sur le site de la Communauté de communes.

Le bus France Services des Monts du Lyonnais

En 2023, nos services viendront à votre rencontre : le bus France Services se déplacera sur les communes des Monts du Lyonnais pour vous proposer au sein d'un bureau mobile, un accompagnement dans

vos démarches au plus près de chez vous ! Le calendrier de présence dans chaque village sera annoncé en début d'année prochaine.

- Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Châtelus, Chevrières, Coise, Duerne, Grammond, Grézieu-le-Marché, Haute-Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse,

- Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, St-Clément-les-Places, St-Denis-sur-Coise, St-Genis-l'Argentière, St-Martin-en-Haut, Ste-Catherine, Ste-Foy-l'Argentière, Souzy, Villechenève, Viricelles, Virigneux

### Informations intercommunales (suite)

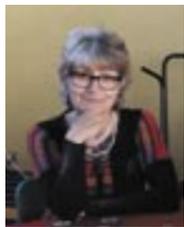
#### À votre écoute

Le groupe "À votre écoute", présent sur le territoire depuis plus de 35 ans, propose à toute personne qui en éprouve le besoin, une écoute attentive, empathique, sans jugement et en toute confidentialité.



Pour cela, nous offrons des temps privilégiés lors de :

- nos **balades** hebdomadaires du vendredi (contact : 04.78.48.44.86)
  - nos **permanences téléphoniques** des lundis soir et de certains samedis (04.74.72.21.32)
  - notre **Parenthèse** : groupe de parole mensuel le vendredi après-midi à l'ETAIS (04.78.61.70.06)
  - éventuellement des **rencontres individuelles** sont possibles sur rendez-vous à l'ETAIS également (04.74.72.21.32)
  - nos **conférences** sur des sujets variés pouvant apporter un éclairage nouveau sur notre vie et ses écueils.
- Parce que PARLER à quelqu'un évite l'isolement, dédramatise une situation qui paraît insurmontable. Ce sont les autres qui permettent de lutter. L'ESSENTIEL est de savoir que quelqu'un est là.
- 04.74.72.21.32**



#### Le centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais Archipel

##### Une belle année à l'Archipel

2022 signe le retour à la normal à l'Archipel ! C'est avec un immense plaisir que nous avons pu reprendre nos actions dans les Monts du Lyonnais de manière plus fluide.

Le centre socio-culturel Archipel est une association basée à St-Symphorien-sur-Coise, mais c'est bien sur l'ensemble des 10 communes de l'ancien canton de St-Symphorien que nos actions sont développées, pour, mais avant tout avec les habitants et habitantes : 6 villages accompagnés pour l'organisation de centres de loisirs l'été (Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, Pomeys, Larajasse et Meys), 3 villages accueillant le bus "ressources jeunes itinérant" (Aveize, Pomeys et Grézieu), les conférences et spectacles autour de la parentalité (familles en fête à St-Martin-en-Haut), crèche Pirouette à St-Symphorien-sur-Coise, lieu d'accueil enfants / parents à St-Symphorien-sur-Coise et St-Laurent-de-Chamousset, etc.

Les salariées du centre et les bénévoles ont expérimenté de **nouvelles actions** cette année :



- Développement d'**ateliers cuisine** (seniors, familles) qui permettent de se retrouver en toute convivialité et de partager.
- La **création de soirées parents d'ado** sur le thème des réseaux sociaux, déjà organisées sur 3 villages.
- L'organisation d'une **session BAF** en partenariat avec les autres associations du territoire pour former des jeunes sur le territoire à l'animation.
- Un nouveau nom pour la **semaine de la tolérance**, qui devient "Nouveaux regards" et revient en novembre avec une belle programmation de spectacles et conférences.
- Des **projets initiés par des habitants et habitantes** : une conférence sur les jeunes en phobie scolaire, des ateliers numériques pour les seniors, l'accompagnement du projet de jeunes Lez'Arts des champs, etc.
- L'**accompagnement à la relance de la MJ de Duerne** (maison des jeunes).



- Suite à l'expérimentation de temps de jeux pour les enfants en situation de handicap et leurs parents (jeu me pause), **proposition de sorties** préparées avec les familles.
- **Temps de rencontre** dans les villages avec les habitants et habitantes.
- Etc.

Chaque année, s'investissent ainsi une cinquantaine de bénévoles réguliers qui proposent leurs idées et leur énergie pour mettre en place différentes actions : ateliers sociolinguistiques (apprentissage du Français), accompagnement à la scolarité, conseil des parents de la crèche, collectif Del Arte, ateliers numériques, bénévoles des centres de loisirs, écoute deuil, les parents du café des seniors, p'tit déj de l'actu, ensemble pour sauver la terre... Merci à eux et elles !



Familles en fête



Grézieu plage



Fête de la crèche Pirouette dans le nouveau jardin



Centre socioculturel Archipel  
57 rue des Tanneries  
St-Symphorien-sur-Coise  
04.78.48.46.14  
contact@centresocial-archipel.fr

**SOGEA**  
Travaux Publics  
Canalisations Eau potable et Assainissement

415 Route des Grandes Terres - ZA Bellevue - 69610 SOUZY  
Tél. : 04 74 70 04 29 - Fax : 04 74 26 16 59

**PASSELEGUE**  
Charpente Couverture  
Zinguerie  
Maison Ossature Bois  
Installation Photovoltaïque

69930 St-Laurent-de-Chamousset  
04 74 70 51 24  
sas-passelegue@orange.fr

**SARL SEON Joël**  
Economiste de la construction

135, place du Château  
69610 Ste-Foy-l'Argentière

Assistance, conseils et maîtrise d'œuvre  
envers les particuliers, les entreprises et les  
collectivités locales pour tout projet de neuf  
et de réhabilitation de l'existant  
Tél. 04 78 35 27 24  
Mail : seon.eco@orange.fr

**EDILIANS RECRUTE !**

N° 1 en France  
de la tuile terre cuite,  
nous recherchons des talents  
en CDI pour rejoindre  
nos 1100 collaborateurs.

Retrouvez nos offres d'emploi  
sur [indeed](https://indeed.com) ou contactez-nous  
au 04 74 26 27 28

69610 Ste-Foy-L'Argentière

**EDILIANS**  
Façonnons un avenir durable

AVEC LE BOIS, JE PEUX  
LANCER MES PRODUITS  
À LA CONQUÊTE DU MONDE

[www.baronnier-palettesdulyonnais.fr](http://www.baronnier-palettesdulyonnais.fr)

70, impasse de la ZA Gagère  
69610 MEYS

AGIR CHAQUE  
JOUR DANS VOTRE  
INTÉRÊT

ET CELUI  
DE LA SOCIÉTÉ

### Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Par ses activités, ses rencontres, l'association donne la possibilité aux personnes accompagnées et aux familles de se rencontrer, de prendre du plaisir et d'échanger ensemble.

Le rôle de l'association est d'être à l'écoute et d'apporter un soutien aux familles et aux personnes touchées par le handicap. En début d'année, la commission loisirs propose un programme d'activités auquel chacun peut répondre selon ses choix et ses préférences (après-midi jeux, barbecue, week-end, bowling,



Week-end en juin dans le Cantal

repas dansant), sans oublier la traditionnelle **journée pétanque avec soirée dansante** en septembre à Ste-Foy. Celle-ci rassemble de nombreuses familles et amis. Un événement important pour les membres de

l'association et les résidents de la Goutte d'Or a marqué cette année 2022 : la pose de la première pierre le 28 juillet du futur pôle habitat à St-Laurent-de-Chamousset.

**Contacts :**  
**J. RESSICAUD : 04.74.26.00.00**  
**j.ressicaud@sfr.fr**  
**Yvette COEUR : 04.78.44.43.07**



Caisses à savon barbecue Grézieu-le-Marché



**T.P. LACASSAGNE**  
 58, route de St-Galmier - BP 24  
 42140 CHAZELLES-SUR-LYON  
 Tél. 04 77 54 20 39  
 E-mail : secretariat@tplacassagne.fr  
 Site internet : www.travaux-publics-lacassagne.fr  
 ZA Le Gavé 42330 ST-GALMIER  
 51, rue du Ruisseau  
 69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

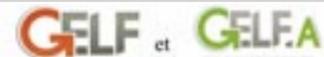
**TRAVAUX PUBLICS**  
 Assainissement  
 Eau potable  
 VRD  
 Démolition  
 Terrassement  
 Viabilité de lotissement  
 Réalisation d'étang  
 Enrobage de cour  
 Location de matériel avec chauffeur



**Belimmobilier**  
 Sainte-Foy-l'Argentière  
 Tél: 09 83 29 49 69  
 Saint-Symphorien/Coise  
 Tél: 04 78 50 06 84

**Le réseau des Monts du Lyonnais**  
 Transaction - Estimation - Conseil.  
 contact@belimmobilier.net www.belimmobilier.net

### GELF



**GELF : 85 adhérents • 46 salariés**  
**GELF A : 37 adhérents • 23 salariés**

Plusieurs événements importants ont jalonné la vie du GELF en 2022.

- **Le GELF a fêté ses 20 ans** le 20 octobre avec un an de retard à cause de la pandémie. C'était l'occasion de remercier tous les acteurs qui ont participé à sa réussite autour d'une soirée conviviale au village éphémère de Ste-Foy-l'Argentière.

- **Un autre événement majeur est la semaine des Groupements d'Employeurs (GE).**

Ce projet financé par la DDETS est commun avec le GEVL (Groupement du secteur de Vaugneray) et Gerhosud (Groupement du secteur de Givors) et son but est de valoriser et faire connaître les GE à travers deux actions principales :

- La diffusion sur les réseaux sociaux de vidéos témoignages de 2 salariés et 2 adhérents par GE
- L'organisation de "la semaine des GE" sur 3 journées consécutives soit 1 jour par territoire du 15 au 17 novembre 2022. Cet événement sera renouvelé au printemps 2023.

Au programme :

- le matin et l'après-midi : accueil des demandeurs d'emploi, présentation de nos GE et des offres d'emploi en cours
- pendant la pause déjeuner : accueil des entreprises de la région, présentation des avantages d'avoir recours à nos GE et des candidats disponibles avec des témoignages de nos adhérents.

Vous êtes une entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein ;



Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous ; Pour plus d'information, consultez notre site : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr) et retrouvez-nous aussi sur Facebook.

**GELF/GELF A**  
**35, place de la République**  
**69590 St-Symphorien-sur-Coise**  
**Tél. 09.84.53.74.08**  
**Port : 06.18.95.46.99**  
**contact@gelf.fr / gelfasso@gelf.fr**

### Solidair-aidants Monts du Lyonnais

C'est "l'association" des aidants et de leurs proches en perte d'autonomie vivant dans les Monts du Lyonnais.

**Son activité**

- La constitution de "**Groupes Locaux d'Entraide**" (GLE) formés par les habitants du village et des villages voisins. Les GLE réunissent une fois par mois les aidants pour des temps d'échanges et d'expériences, ainsi que les personnes aidées pour des activités adaptées. Quatre groupes sont actifs : Duerne, Longessaigne, Larajasse et Chazelles-sur-Lyon.

- L'organisation cette année encore de 2 **sessions de formation des aidants** pour permettre à chacun de prendre conscience de ce qu'est la situation d'aidant et de la

manière de l'assumer de façon "bien traitante" pour soi comme pour la personne aidée.

- Les "**haltes-répît**" accueillent les personnes aidées un après-midi par semaine afin de donner aux aidants un peu de répît. Les participants sont entourés de plusieurs accompagnants qui animent ces rendez-vous hebdomadaires dans un esprit ludique, convivial et apaisant.

- Le projet d'une "**colocation**" pour personnes âgées en perte d'autonomie à Duerne. Les travaux de construction devraient être achevés en début d'année 2024. Cette maison se veut une alternative aux Ehpad et accueillera huit personnes âgées atteintes de maladies neuro-dégénératives dans une logique de proximité et d'entraide en accueil long séjour.

L'association accueille très volontiers en son sein, toute personne désireuse de renforcer l'équipe afin de développer et d'optimiser son action sur le territoire des Monts du Lyonnais.

**Solidair-aidants MDL**  
**4, rue de la Mairie 69850 Duerne**  
**e-mail : [solidairaidantsmdl@gmail.com](mailto:solidairaidantsmdl@gmail.com)**  
**Tél. 06.24.30.08.93**



Rappel sur les cartes d'identité

- Pré-demandes en ligne sur ants.gouv.fr, ou dossier cerfa papier en mairie (la pré-demande en ligne et le timbre fiscal ont une validité de 6 mois).
- Les cartes d'identité des personnes mineures ou ayant fait leur carte en étant mineure ne bénéficient pas de la prolongation de 5 ans.
- Le changement d'adresse n'est pas obligatoire, et ne nécessite pas forcément le renouvellement du titre.
- Si il y a un changement d'état civil, la carte d'identité doit obligatoirement être refaite (suite à un mariage, décès de l'époux, changement de nom, de prénom...).
- S'il n'y a pas de modification d'état civil, pas de changement d'adresse, et pas de justificatif de voyage, la carte d'identité ne sera pas refaite, même si elle est dans la prolongation de 5 ans.

DOCUMENTS A FOURNIR	DEMANDEUR	
	MAJEUR	MINOR
<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité	Une identité, une adresse et de moins de 6 mois	
<input type="checkbox"/> Carte d'identité	Si vous êtes 2 titres, fournir si possible l'ancien avec photo (en: permis de conduire)	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Passeport	Si vous êtes 2 titres, fournir si possible l'ancien avec photo	
<input type="checkbox"/> Copie intégrale d'acte de naissance (moins de 2 ans (moins de 1 an de naissance) sauf pour les mineurs mariés à l'étranger)	De 15 à 17 ans : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - de titre ou de validité depuis plus de 15 ans pour la carte d'identité ou depuis plus de 2 ans pour le passeport ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Copie intégrale d'acte de mariage (moins de 2 ans (moins de 1 an de mariage))	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Copie intégrale d'acte de décès de l'époux (moins de 2 ans)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile (moins de 2 ans et à l'adresse indiquée sur la demande, sans exception)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Attestation d'habitat (moins de 2 ans de l'habitat)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Preuve de nationalité française	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Jugement de divorce (ou séparé)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Impression CERFA (1) pré-demande (moins de 6 mois de la demande)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Déclaration de vol de titre à identifier	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Titulaire (moins de 2 ans de l'ancien titre)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux
<input type="checkbox"/> Titulaire (moins de 2 ans de l'ancien titre)	Si vous êtes 15 ans ou plus : - 1 <sup>er</sup> demande de carte d'identité ou de passeport ; - si vous ne disposez plus de votre ancien (carte d'identité ou passeport) ; - si vous êtes marié(e) au moment de la demande	Fournir la photo d'identité du parent présent lors de la demande, avec l'ancien permis et si l'ancien est défectueux

La Fabrik

Artisanerie de rencontres culturelles

La Fabrik agit dans le champ culturel depuis 2016 et sur une quarantaine de communes des Monts du Lyonnais autour de 2 missions :

- Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...).
- Programmer des événements rassembleurs et créateurs de rencontres autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

L'année 2022 a été une année d'expérimentation et d'accomplissement pour l'association avec la réalisation de nombreux projets sur l'ensemble des Monts du Lyonnais :

Grand Village Éphémère

Nous avons installé durant 6 semaines en octobre - novembre un Grand Village Éphémère à Ste-Foy-l'Argentière. Dans ce village, la compagnie "les Rois Vagabonds" a installé son chapiteau et accueilli près de 8000 spectateurs à l'occasion de **24 représentations** dont 21 complètes ! Un vrai succès populaire, qui nous a permis de rencontrer des personnes qui n'étaient jamais entrées dans un théâtre, et encore moins dans un chapiteau de cirque ! Autour du Grand Village, nous avons accueilli le public sous le **Bal Monté**, une structure itinérante qui a vu passer groupes de musiques, danseurs de bal trad ou encore démonstration de taekwondo, le tout en partenariat avec les associations de la commune. Nous avons proposé d'autres spectacles sous le



chapiteau, notamment des compagnies accueillies en "résidence" de travail durant les 3 dernières années (voir ci-dessous) et qui sont venues nous présenter leur spectacle terminé. Et les 5 et 6 novembre, nous avons proposé 2 jours autour de la mort et notre rapport à la mort, avec notamment une grande déambulation festive au cœur du village ! L'ensemble de cet événement incroyable n'aurait pas pu voir le jour sans l'investissement de **plus de 150 bénévoles**, qu'ils et elles soient présentes un jour ou suivent le projet durant toute sa préparation pendant un an et demi ! Encore merci et bravo à elles et eux sans qui rien n'aurait été possible !

Jeune public : Un Mouton dans le Ciel et séances scolaires



En 2022, nous avons continué de travailler notre action à destination du jeune public (0-18 ans) avec la 3<sup>e</sup> édition du festival Un Mouton dans le Ciel (annulé deux ans de suite à cause de la Covid). Un retour en fanfare puisque nous avons accueilli **1765 spectateurs et spectatrices** à l'occasion de 20 représentations dans 15 villages des Monts du Lyonnais : Aveize, Chambost-Longessaigne, Chevières, Courzieu, La Chapelle-sur-Coise, Longessaigne,

Maringes, Meys, Panissières, Ste-Catherine, St-Christo-en-Jarez, St-Laurent-de-Chamousset, St-Martin-en-Haut, St-Symphorien-sur-Coise et Yzeron. Notre travail avec le jeune public se décline aussi avec des **programmations sur le temps scolaire** : des spectacles pour les enfants des cycles 1, 2 et 3 que nous mettons en œuvre pour la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais : 1600 enfants sur l'automne 2022, dont la moitié sont venus sous le chapiteau du Grand Village Éphémère voir un spectacle tiré d'un texte de Luis SEPULVEDA. Nous avons aussi programmé un **spectacle pour les collégiens et lycéens** dans le cadre de la semaine "Nouveaux Regards", ainsi que de nombreux temps d'ateliers et d'expérimentations avec les lycées et MFR du territoire.

Expérimentation en caravane

Enfin, l'année 2022 a été sujette à 4 mois d'expérimentations en compagnie d'une caravane colorée que vous avez peut-être aperçue à Grézieu-le-Marché, St-Laurent-de-Chamousset, Longessaigne ou Ste-Foy-l'Argentière. Avec cette caravane, nous nous sommes installés sur les places des villages pour proposer un **espace de rencontres et d'échanges**, accompagné de **propositions culturelles** diverses autour d'une thématique. Ainsi, nous avons pu parler :

- de contes et de transmission orale à Grézieu-le-Marché, en écho au spectacle "Le Manger pour Cœur" de la conteuse Gigi BIGOT (1<sup>er</sup> au 5 mars) ;
- de poésie avec la Caravane des Imaginaires Poétiques à St-Laurent-de-Chamousset, dans le cadre du Printemps des Poètes (14 au 19 mars) ;

- de radio avec la Grande Piailée, émission de radio construite durant une semaine à Ste-Foy-l'Argentière (13 au 17 juin) ;
- et de laine, de lien et de transmission à Longessaigne en écho au spectacle "Tant qu'il y aura des brebis" (22 au 26 juin).

Retour sur...

Toute l'année, nous avons documenté nos événements et nos rencontres à l'aide de photos, écriture de texte ou encore podcast radiophonique, à ré-écouter sur notre site : [www.lafabrik-moly.fr](http://www.lafabrik-moly.fr)

Accueil en résidence

Nous avons également accompagné **14 artistes** (individus, groupes ou compagnies) en résidence (répétitions, créations de spectacles sur plusieurs jours) pour un total de 75 jours de travail. Une grande partie de notre activité concerne l'**accueil de résidence** et la **mise en relation des artistes avec des habitant.es du territoire**. Cette mission est souvent invisible du grand public mais essentielle pour soutenir les créations de spectacles des artistes du territoire. On vous donne rendez-vous en 2023, avec toujours autant d'envie de faire vivre notre territoire des Monts du Lyonnais ! Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement "faire œuvre ensemble".

LA FABRIK

Plus d'informations : [info@lafabrik-moly.fr](mailto:info@lafabrik-moly.fr)  
09 82 30 04 54  
Suivez-nous sur [www.lafabrik-moly.fr](http://www.lafabrik-moly.fr)  
et sur Facebook La Fabrik

## Jardin d'Avenir

Et si on vous dit que vous pouvez soutenir l'emploi sur votre territoire en achetant vos légumes ? C'est possible, et nous allons vous expliquer comment !

### ***Vous avez besoin de légumes...***

Nous proposons un service de **paniers BIO, LOCAUX et SOLIDAIRES** livrés chaque semaine près de chez vous. Nous avons plus d'une vingtaine de lieux de dépôts dans les Monts et Coteaux du Lyonnais. Nous proposons deux tailles de paniers (petits et grands) ainsi que des abonnements optionnels (pain, fromages de vache et chèvre). Avec notre offre d'essai, testez nos paniers sur un mois avant de vous engager.

### ***... ils ont besoin de travail***

En vous abonnant à nos paniers, vous soutenez notre démarche d'insertion professionnelle sur les Monts et Coteaux du Lyonnais. **Membre du Réseau Cocagne, nous sommes une association chantier d'insertion** qui lutte contre l'exclusion en faisant travailler une vingtaine de salariés en insertion dans le maraîchage et



l'élevage bio. Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé pour identifier ses freins à l'emploi et construire un projet professionnel.

### ***Ensemble, cultivons la solidarité !***

Pour vous inscrire à notre offre de paniers, vous pouvez vous rendre directement sur notre site internet ou nous contacter par mail ou téléphone.

**Pour toute inscription en janvier, votre 5<sup>e</sup> panier vous est offert, alors n'hésitez plus !**

Pas intéressé-e-s par les paniers ? Il existe une multitude de manière de nous soutenir : en devenant adhérent de soutien, en nous faisant un don libre, en devenant bénévole... N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !



JARDIN D'AVENIR

Tél. 04.78.48.65.97  
Mail : [contact@jardindavenir.fr](mailto:contact@jardindavenir.fr)  
JARDIN D'AVENIR  
880, chemin du Colombier  
69850 St-Martin-en-Haut

Retrouvez-nous sur :  
[www.jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr](http://www.jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr)  
Facebook : @jardindavenirreseaucocagne

## Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2022



L'été 2022 restera dans les mémoires du fait de la **sécheresse précoce et durable** qui a touché nos territoires. Pour la première fois, le Préfet du Rhône a décrété l'état de crise, restreignant l'usage de l'eau aux usages vitaux, sanitaires et de sécurité (eau potable, sécurité incendie...). L'action du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine, en passe de démarrer son Plan de Gestion de la Ressource en Eau, revêt toute sa pertinence : **comment pouvons-nous adapter nos pratiques pour utiliser moins d'eau, pour mieux la répartir et maintenir les usages vitaux ?** Tel est le défi qui nous attend.

Un des axes de réflexion concerne l'utilisation de **l'eau stockée dans des retenues pour l'irrigation agricole**. 430 retenues de plus de 1000 m<sup>2</sup> ont été recensées sur le bassin versant, et la moitié d'entre elles n'a plus qu'un usage d'agrément, alors que leur création a très souvent été financée par des fonds publics agricoles. En outre, parmi ces 430 retenues, plus d'une centaine sont construites en travers de cours d'eau et font barrage aux écoulements : elles ne laissent rien

passer vers les cours d'eau en été. L'ampleur de la tâche est à la mesure de l'ampleur du défi.

Tout au long de l'année 2022, les habitants du bassin versant Brévenne-Turdine ont été invités à participer à **différents temps forts organisés par le Syribt** : apér'eau, voyage au centre de l'eau, guinguette de l'eau... ont permis aux citoyens intéressés de découvrir les milieux aquatiques de leur territoire et d'apporter leurs idées ou leurs connaissances pour faire grandir l'action du Syribt. Un réseau citoyen s'est mis en place, n'hésitez pas à le rejoindre ! Que vous ayez l'âme d'une "sentinelle", qui observe les rivières au gré de ses promenades, l'envie de partager vos savoirs sur l'eau et ses usages dans votre commune, l'envie de mettre la main à la pâte lors de chantiers participatifs ou d'inventaires, ou bien d'autres choses encore, faites-vous connaître !



La Brévenne à la Giraudière en août 2022

**Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : [www.syribt.fr](http://www.syribt.fr) ou sur notre page Facebook.**

## Guide CEPOS - Communes à Energie POSitive

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais s'est engagée dans une **politique de transition écologique avec des objectifs TEPOS** (Territoire à Energie POSitive) il y a maintenant une dizaine d'années. Afin que les communes se saisissent elles aussi de ces enjeux, la collectivité a lancé les CEPOS (Communes à Energie POSitive). En effet, le rôle des

communes est indispensable dans cette transition et en vue de l'atteinte des objectifs du territoire. Pour cela, Thomas ROBERT et Athénaïs TRILLAT, du Parc Éco Habitat, présentent dans chaque conseil municipal le **diagnostic énergétique de la commune** (combien l'énergie coûte, les consommations...) ainsi que des premières pistes de

projet visant à d'abord réduire les consommations d'énergie, puis à développer les énergies renouvelables. Un guide sera distribué à chaque commune début 2023, disponible en consultation en mairie afin que chaque citoyen puisse aussi avoir accès à ces informations.

## Parc Éco Habitat - La rénovation de votre habitat

**Conseil gratuit sur la rénovation de votre logement**  
**Accompagnement à la rénovation énergétique de votre logement par un conseiller neutre et indépendant**



Les conseillers de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, installés au sein du Parc Éco Habitat, vous accompagnent en toute neutralité et gratuitement dans votre projet de rénovation de votre habitat. Voici en détails les missions proposées :

### Conseil en amélioration thermique et en financement de votre projet de rénovation

Nos conseillers vous accompagnent sur l'amélioration thermique de l'habitat existant (isolation, fenêtres, chauffage et eau chaude, ventilation) et vous orientent vers les solutions de financement les plus adaptées à votre situation (MaPrimeRénov, Certificat d'Économies d'Énergie, Écoprêt à taux zéro, aides locales...).

Ces conseillers sont disponibles sur rendez-vous à :

**St-Symphorien-sur-Coise** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h au Parc Éco Habitat,

**St-Laurent-de-Chamousset** : tous les mercredis de 14h à 17h à la Maison des Services.

### Visite et diagnostic

Visite du logement sur demande en cas de rénovation globale (une caméra thermique est utilisée en saison hivernale) - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

### Répertoire des entreprises RGE

Un répertoire d'entreprises locales labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), classées par domaines de travaux, disponible sur demande.

Aucun accord commercial n'est passé avec les entreprises, mise à disposition du répertoire en toute neutralité.

### Conseil en architecture

Un architecte du **CAUE 69** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône) vous accompagne gratuitement pour vos projets de rénovation ou de construction.

Rendez-vous avec l'architecte du CAUE (avec possibilité de visite à domicile suivant projet) à :

**St-Symphorien-sur-Coise** : le dernier vendredi du mois de 14h à 18h au Parc Éco Habitat,

**St-Laurent-de-Chamousset** : le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h à la Maison des Services.

### BioGAZ

Le méthaniseur du territoire, MÉTAMOLY, situé sur la zone artisanale de la CCMDL de la Croix Charretier de St-Denis-sur-Coise, fabrique et délivre du gaz bio pour le territoire des Monts du Lyonnais depuis 2019. La collectivité a favorisé l'émergence d'une station de recharge de véhicules roulants au biogaz. Cette station est ouverte aux transporteurs et aux particuliers.



Philippe GARNIER est allé récupérer sur le salon du Congrès annuel des maires de France à Paris le **trophée attribué par GRDF à la CCMDL** pour la qualité de cette innovation rurale qui fait référence au niveau national.

### Panneaux photovoltaïques

Si vous êtes démarchés par des installateurs photovoltaïques, avant de signer un devis, nos conseillers peuvent étudier votre dossier et vous conseiller sur le bon dimensionnement de votre installation. Pour information, une installation de 3 kWc (entre 15 et 20 m<sup>2</sup>) coûte aujourd'hui moins de 10 000 € (sauf complexité sur la toiture) et peut produire environ 3 500 kWh par an si elle est orientée plein sud. Pour l'autoconsommation, vous pouvez bénéficier de la prime à l'investissement. Renseignez-vous !

Tél. 04.72.66.14.30

Site internet :

[www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)

Mail :

[parc-ecohabitat@cc-mdl.fr](mailto:parc-ecohabitat@cc-mdl.fr)

293, chaussée Beauvoir

69590 St-Symphorien-sur-Coise



## Bénéficiez de conseils techniques et d'aides financières pour réhabiliter votre logement

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a mis en place un dispositif pour vous aider dans la réhabilitation de votre logement, et plus particulièrement dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique, ou d'adaptation de votre habitation à la perte d'autonomie.

En fonction de vos ressources, qui doivent être inférieures aux plafonds (voir tableau), et selon la nature de votre projet, vous pouvez bénéficier de conseils techniques et de diverses subventions.

La CCMDL a missionné le prestataire URBANIS pour vous accompagner tout au long de votre projet, de la définition

des travaux à entreprendre en fonction de vos besoins et de vos capacités financières, jusqu'à l'obtention de l'ensemble des financements mobilisables.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources à respecter
1	19 565 €
2	28 614 €
3	34 411 €
4	40 201 €
5	46 015 €
Par personne supplémentaire	+ 5 797 €

**Un exemple : Adapter son logement pour rester vivre chez soi :**

Un ménage très modeste souhaite remplacer une baignoire par une douche et

installer un monte-escaliers. Le montant des travaux s'élève à 17 000 € TTC. Ce ménage pourrait alors bénéficier de 8 000 € de subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), 2 000 € de la CCMDL et 3 000 € de sa caisse de retraite. Ainsi, plus de 75% des travaux seraient pris en charge par l'intermédiaire de ce dispositif.

**Étant donné que chaque situation est particulière, contactez le Parc Éco Habitat, à St-Symphorien-sur-Coise, au 04.72.66.14.30, pour faire part de votre projet et pour être accompagné dans la réalisation de vos dossiers de demande de subvention.**

## Communauté de Communes des Monts du Lyonnais



**La transition écologique pilotée par votre maire, Philippe GARNIER**

### Monts à vélo : une ambition du territoire

Développer la pratique du vélo au quotidien, c'est l'ambition que s'est donnée la CCMDL. Ambition qui contribue à une mobilité douce et respectueuse de l'environnement.

C'est pourquoi, grâce aux financements obtenus dans le cadre du programme AVELO 2, financé par des certificats d'économie d'énergie et l'ADEME, elle

développe des actions fortes en direction de la petite reine, comme l'élaboration d'un schéma directeur cyclable.

Un schéma directeur cyclable est un outil stratégique de programmation et de planification. Il permet de définir et de programmer les liaisons cyclables à réaliser à court, moyen et long terme. L'objectif : **créer un réseau cyclable structurant à l'échelle de la CCMDL pour améliorer, encourager la pratique du vélo et programmer les investissements dans un plan pluriannuel.**

Concrètement, il s'agit d'étudier quels types d'aménagements sont nécessaires, les rabattements vers les arrêts des transports en commun, la sécurité et la signalétique. Tout cela au niveau des centres-bourgs, des équipements et activités générateurs de déplacement mais aussi des liaisons entre les communes.

Une large concertation sera organisée avec les habitants, les communes, les acteurs, les associations et partenaires de la CCMDL afin de construire ensemble la stratégie du schéma directeur cyclable et les actions à mener.

### Résultats de l'enquête vélo

Réalisée auprès des habitants cet été, elle a révélé quelques attentes sur vos déplacements à vélo. 603 participants à l'enquête.

Vos principales motivations pour la pratique du vélo sont : se maintenir en bonne santé et l'écologie.

55% pensent que des aménagements cyclables sécurisés et une meilleure continuité des parcours entre communes sont des axes d'amélioration à prendre en compte pour encourager la pratique du vélo. 47% des usagers actuels seraient désireux d'accroître leur pratique dans le futur.

#### + de services vélo

En parallèle, la CCMDL souhaite renforcer son offre de stationnement vélo avec l'installation de stationnements vélos dans les lieux prioritaires et de signalétiques appropriées. Elle développe son offre vélo avec des ateliers de réparation de vélos et de location de vélos à assistance électrique longue durée (en phase de test).

#### Vers une "culture vélo"

Enfin la CCMDL encourage et favorise la pratique du vélo au quotidien en proposant des animations et actions de communication comme des ateliers de remise en selle auprès de différents publics adultes, des séances d'apprentissage vélo dans les écoles, le soutien à des appels à projets.



## Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (suite)

### Osez (re)prendre le vélo

Vous souhaitez vous remettre en selle ? La CCMDL accompagne le changement de mode de déplacement et propose aux seniors de 60 ans et + des sessions gratuites, pour appréhender le vélo et retrouver confiance.

Un apprentissage adapté à votre niveau : lors des **sessions de 2h**, vous évoluez à votre rythme parmi un groupe de 6 personnes :

- **En vélo classique** pour appréhender l'équilibre, le freinage et la trajectoire et revoir les bases.
- **En vélo à assistance électrique** pour découvrir le VAE ainsi que l'équilibre, la trajectoire, le passage des vitesses et obstacles.

Les premières sessions organisées fin juin ont accueilli 14 participants, d'autres ont été reconduites à l'automne et se poursuivront les années suivantes.

### Appel à projets en faveur de la mobilité active

Vous avez un projet en faveur de la mobilité active ? La CCMDL encourage les initiatives citoyennes.

Réparation de vélos, vélobus, ateliers de sensibilisation, stand... Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière ainsi que d'un accompagnement technique pour leur réalisation. Ouvert à tout groupe de citoyens ou associations domiciliés sur la CCMDL.

Pour en savoir plus, contactez le service mobilité : [margaux.guinand@cc-mdl.fr](mailto:margaux.guinand@cc-mdl.fr) - 04.72.66.24.16



### Le code de la voirie

**On fait tous attention à bien respecter le code de la route, mais qu'en est-il du code de la voirie ?**

S'il n'existe pas d'examen officiel pour valider le bon apprentissage de ses règles, elles n'en restent pas moins primordiales pour assurer la sécurité des utilisateurs des routes et préserver le bon état de celles-ci. En tant que gestionnaire des voies communales, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, intervient pour l'entretien des routes sur l'ensemble des communes de son territoire.

Dans son cadre d'action, elle tient à rappeler quelques exemples de règles essentielles pour la sécurité de tous.

#### Tailler les haies en bord de voies

Il est important que les riverains de voie publique routière entretiennent et procèdent à l'élagage de leurs haies si celles-ci gênent la visibilité ou empêchent la bonne circulation des véhicules.

En l'absence d'autorisation, les plantations d'arbres et de haies ne doivent pas se situer à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

#### Préserver les voiries du ruissellement des eaux pluviales venants de parcelles privées

Les eaux pluviales survenant du domaine privé et ruisselant sur le domaine public peuvent poser des problèmes de sécurité pour les véhicules circulants sur ces voies ou pour la pérennité des ouvrages

#### Solutions / conseils

Lors de nouvelles constructions, prendre en compte les eaux pluviales afin qu'elles ne se déversent pas sur le domaine public (caniveau).

Quand c'est possible pour les agriculteurs, ne pas labourer perpendiculairement à la voie et planter des haies sur les points sensibles.

L'activité agricole sollicite également beaucoup les voies communales, des solutions ou conseils existent pour que chacun puisse profiter de ce bien commun dans les meilleures conditions.

Des informations plus complètes sont à votre disposition auprès de votre commune. N'hésitez pas à vous renseigner.



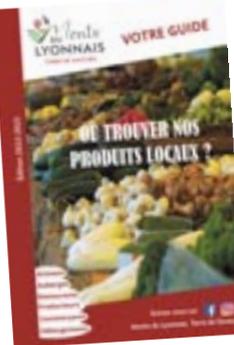
Chavannes : avant, après



## La Marque Le Lyonnais

### Association Marque Collective Monts du Lyonnais, Terre de Saveurs

En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les **140 adhérents** de l'association font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions, pour le maintien d'une agriculture viable sur le territoire. Pour cela, l'association a de multiples ambitions : permettre aux consommateurs d'identifier les produits issus du territoire, promouvoir une agriculture la plus autonome possible, limiter l'impact environnemental en maintenant une agriculture de proximité, renforcer l'identité des Monts et Coteaux comme territoire de qualité, rencontrer et partager autour du patrimoine agricole et culinaire, et encourager les complémentarités entre acteurs locaux.



Pour vous guider, procurez-vous le guide "Où trouver nos produits locaux ?" auprès de votre mairie,

de nos adhérents, des offices de tourisme ou en ligne. À la ferme ou dans un commerce, cuisinée par des restaurateurs, proposée par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie des Monts du Lyonnais s'offre à vous dans une multitude de points de vente !

Chaque année au mois d'octobre, l'association organise le **Cocktail des Chefs et des Producteurs**. Il met en avant producteurs, restaurateurs et vignerons pour une soirée de dégustation et de découverte des produits locaux.

Notre logo est à retrouver sur les produits issus du territoire dans vos magasins, sur les marchés, dans les restaurants et chambres d'hôtes partenaires.



Les professionnels qui utilisent ce logo s'engagent dans une démarche de qualité en signant la charte de la Marque Collective et en respectant un cahier des charges.



Contact : Renseignements : 04.78.48.57.66  
 marquecollective@le-lyonnais.org  
 Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram : Monts du Lyonnais, Terre de Saveurs  
 Nous vous rappelons l'adresse de notre site de vente en ligne  
 Drives : [www.le-lyonnais-drive.com](http://www.le-lyonnais-drive.com)

## Fédération OSER

La Fédération OSER, présente sur le territoire depuis plus de 20 ans, regroupe une soixantaine de commerçants sur la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

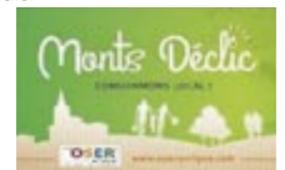


### Chez ces commerçants, vous pouvez :

- Utiliser votre carte de fidélité **Monts Déclic** et ainsi bénéficier d'une remise de 10% lorsque le palier est atteint.
- Utiliser vos chèques cadeaux et vous faire plaisir.
- Avoir accès à des chèques cadeaux à destination des entreprises et particuliers qui souhaitent faire plaisir à échelle locale.

Commerçants et artisans, si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus d'informations sur notre site internet : [oserenligne.com](http://oserenligne.com) ou auprès de Mélanie et Cécilia au 07.81.30.26.07 ainsi que sur notre page Facebook : Oser Monts du Lyonnais.



### Le Groupement des 4 Cantons



#### Retour sur 2022

##### Retrouvailles des boulistes vétérans

Elles se sont tenues le mardi 7 juin 2022 à Duerne. Le challenge des 4 Cantons a été remporté par la quadrette de J. Marc CHILLET d'Aveize.

##### Le 61° Comice des 4 Cantons

Il a été organisé par la section de Chazelles-sur-Lyon fin juin. À noter une soirée cabaret de très grande qualité en salle. Le dimanche, 120 vaches à hautes performances ont été présentées sur le ring, un inter-villages réalisé par les jeunes a donné une image très dynamique à ce comice, une présentation de chevaux, un marché de producteurs, des artisans et des entreprises exposaient également. Le public est venu très nombreux le dimanche, heureux de pouvoir enfin revivre de tels rassemblements.

##### Le 19° concert Choralias

Il rassemblait 4 chorales des Monts du Lyonnais (Pomeys, St-Martin, St-Symphorien et St-Laurent) et la chorale invitée, la "Maîtrise St-Marc - Les Choristes" (cf/film Les Choristes). L'après-midi s'est terminé en beauté avec les 2 chants communs interprétés par les 160 choristes présents, heureux de se rencontrer à nouveau.

#### Hommage à Jean DENIS

L'année aura été marquée par le départ de Jean DENIS en mars après avoir assuré la présidence du Groupement pendant 26 années. Nous nous souviendrons de lui comme étant un président dynamique, avec l'esprit d'entreprendre, d'une grande gentillesse.

#### Perspectives 2023

Le challenge des 4 Cantons sera remis en jeu lors de la rencontre des boulistes vétérans qui se déroulera à Chazelles au printemps 2023.

Le 62° Comice des 4 Cantons se déroulera à St-Laurent du 7 au 10 juillet. Ce sera l'occasion encore pour cette édition, d'une fête agricole et populaire avec foire exposition, concours agricole, des animations, une soirée spectacle, des expositions..., le détail du programme sera présenté ultérieurement.

Le Costumier des 4 Cantons, situé au 137, rue Cardinal GIRARD à St-Symphorien-sur-Coise, abrite une très grande quantité de costumes et déguisements en tous genres. C'est Marie-Christine SEON qui en a pris la responsabilité au 1<sup>er</sup> octobre 2022, succédant ainsi à Josette MAUVERNAY, après 22 ans de service. Qu'elles en soient

sincèrement remerciées l'une et l'autre. Le Costumier est ouvert pour tous : particuliers, écoles, troupes de théâtre, professionnels, associations, cinéma. On vous accueille le mercredi après-midi et le samedi matin mais, sur rendez-vous à prendre en appelant le 07.86.79.45.36.



**Le service matériel :** le Groupement dispose de matériel (chapiteaux de 5m x 6m - tables - bancs - chaises - barrières de sécurité) qu'il propose aux collectivités, associations et, en fonction de leur disponibilité, aux particuliers et autres... Pour la section de St-Symphorien, la réservation se fait auprès de Marie-Christine SEON : 06.86.76.94.58 - seon.eric@bbox.fr

**Groupement des 4 Cantons**  
**Section de**  
**Saint-Symphorien-sur-Coise**  
**Contact : Eric SEON**  
**06.83.06.83.05**  
**seon.eric@bbox.fr**



Concert Choralias

### Réseau Com'Monly



Le réseau des bibliothèques Com'Monly comptabilise pour l'année 2022 jusqu'au mois d'octobre **179 932 prêts et 22 071 réservations**. Cette année est marquée par un record avec **29 000 documents prêtés pendant la période estivale** démontrant ainsi l'attachement de la population à la lecture. Avec **150 000 documents mis à disposition**, le réseau satisfait **plus de 7 000 lecteurs inscrits** dont plus de 1 000 nouveaux inscrits pour cette année. À l'aide de ses **350 bénévoles** et sa **dizaine de salariés**, le réseau s'investit toujours plus dans le développement d'une offre de lecture publique qualitative, attractive et adaptée. Plusieurs temps forts se sont tenus cette année. En mars, le réseau en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire, a pu accueillir Gigi BIGOT, une figure incontournable du conte. Elle est intervenue pour proposer un "racontage", une conférence tournée "Le Manger pour cœur" et des formations pour les amateurs du conte.



Ces rendez-vous ont suscité un véritable engouement et une grande satisfaction des participants. Aussi, en juin dernier, la **fête du Prix adulte des Grands D'Monts sur la littérature africaine féminine** a réuni plus de 200 personnes dans un contexte très convivial et festif. Le Réseau a également eu le privilège de recevoir en



septembre dernier sa lauréate du Prix des Grands D'Monts, **Djaili AMADOU AMAL** pour son roman "Les Impatientes" attirant ainsi 80 personnes. La **4<sup>e</sup> édition du Prix des Ptit's D'Monts** en partenariat avec les écoles du territoire est également lancée depuis la rentrée, événement très apprécié des enfants et mobilisant fortement les bibliothèques (23 sur les 30).

Le réseau poursuivra sa dynamique culturelle l'année prochaine avec notamment une **2<sup>e</sup> édition du "Mois des biblios"** sur les adaptations littéraires en février, le **"Printemps des Poètes"** en mars et piloté pour la première fois par le réseau, la **fête de clôture du Prix littéraire des Ptit's D'Monts** en juin et bien sûr le redémarrage du **Prix des Grands D'Monts 2023/2024** sur une nouvelle aire géographique à découvrir.

Le Rugby Des Monts



Entraîneurs

l'organisation du maximum de tournois EDR et loisirs touch et toujours plus de spectacles lors des matchs M14/M16 et seniors.

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou participer à la préparation des événements, n'hésitez pas à nous contacter. Au plaisir de vous croiser sur le bord du terrain pour encourager nos licenciés ou venir gonfler nos effectifs. Ovaliquement,

Le bureau

Rugby Des Monts  
7, allée des Sources  
69590 COISE  
rugbydesmonts@gmail.com  
06.09.82.51.70

Le rugby, plus qu'un sport, une philosophie de vie !

Quelle belle saison nous avons vécu !

- Des effectifs toujours à la hausse qui nous ont permis de rassembler pas moins de 65 "mini-démons" de 3 à 12 ans aux entraînements.
- Des équipes RDM (Rugby Des Monts) présentes sur l'ensemble des tournois, avec toujours autant de plaisir pris et des résultats de plus en plus convaincants.
- La joie et la fierté d'accueillir nos premiers tournois EDR (École De Rugby) sur notre territoire des Monts du Lyonnais.

- Une entente M14/M16 toujours vertueuse avec Montbrison.
- De superbes tournois et beaucoup d'échanges pour nos loisirs Touch.
- Une finale départementale pour nos seniors.

La saison 2021/2022 s'est clôturée par une magnifique journée avec l'assemblée générale et les 5 ans du club.

Mais place à la nouvelle saison qui s'annonce palpitante avec le lancement de la labellisation de notre EDR,



Les Trophées d'Or du Sport



Naissances 2022

Mila CHARRETIER née le 20 janvier  
Fille de Sarah FAYOLLE et de Paul CHARRETIER  
621 chemin du Fil

Alma, Louise, Antoinette DAJOUX née le 27 janvier  
Fille d'Andréa KUROWSKI et Guillaume DAJOUX  
120 A chemin du Bessenay

Mattia, Lenny Charles CHARRAS né le 14 février  
Fils de Justine PLOIVY et Alexandre CHARRAS  
315 chemin de Maringes

Tiago MAUGÉ né le 9 juin  
Fils de Marion GOURBIÈRE et Damien MAUGÉ  
1142 rue de la République

Antoine MURE né le 24 juin  
Fils de Marjorie CHAUX et Loïc MURE  
10 rue de Renard

Mattéo GONZALVEZ né le 23 juillet  
Fils de Lucas FICHET et Capucine GONZALVEZ  
165 chemin des Plantées

Mariages 2022

Eloïse DELPORTE et Sébastien RIVOIRE le 23 juin  
Laurie BOUNOUS et Jonathan MOLLARET le 23 juillet

PACS 2022

Marina HOSPITAL et Eddy COLIN le 18 février

Décès 2022

BROSSE Marie épouse GERIN  
décédée le 3 janvier à l'âge de 93 ans

LHOPITAL Renée  
décédée le 1<sup>er</sup> mars à l'âge de 99 ans

CHANAVAT Jean  
décédé le 27 mai à l'âge de 92 ans

COMMARMOND Jean  
décédé le 4 juillet à l'âge de 91 ans

ROUSSELIERE Jean Marie  
décédé le 21 juillet à l'âge de 72 ans

CHARLES Marie-Joséphine  
décédée le 21 août à l'âge de 99 ans

GORD Louis  
décédé le 17 octobre à l'âge de 79 ans

BESSON Robert  
décédé le 22 octobre à l'âge de 61 ans

DUBŒUF Marie veuve BESSON  
décédée le 27 novembre à l'âge de 97 ans



CLASSES EN 2 DE MEYS

LE 18 JUIN 2022

Sylvie Olmon Photographie